Recherches statistiques sur la nationalité des personnes qui profitent de l'assistance médicale, publique et privée, à Genève.

Par M. le docteur-professeur **Pierre-L. Dunant.**

Il y a quelques années, nous indiquions, dans un rapport sur l'Asile de Pressy, la répartition par cantons, par pays et par confessions, des 2720 personnes qui avaient séjourné dans cet établissement, et nous ajoutions: „Cette énumération ne suffit-elle pas à dé„montrer dans quel esprit notre œuvre est conduite? „Et, si l'on considère que tous les membres du Comité „qui la dirigent, et tous les souscripteurs qui la sou„tiennent de leur argent sont, sans aucune exception, „genevois et protestants, on conclura, croyons-nous, que „l'Asile de Pressy pratique très largement, comme „toutes les autres institutions genevoises, la solidarité „helvétique, la tolérance religieuse et un bienfaisant „internationalisme.“ Or, c'est là le rôle que, dans un récent article de la *Gazette de Lausanne,* M. G. Secretan assigne à la Genève moderne en demandant pour elle l'appui de ses confédérés. „Elle pouvait, autrefois, dit„il, fermer ses portes aux étrangers, elle est forcée „aujourd'hui de les leur ouvrir; elle mérite, dans la „lutte où elle est engagée, et qui intéresse si vive„ment l'ensemble de la Suisse, et la Suisse romande „en particulier, toute notre sympathie.“

Depuis lors, les choses n'ont pas changé et il nous a paru utile et nécessaire, au moment (décembre 1907) où quelques personnages et certains journaux de la Savoie accusent les Genevois d'inhumanité et ameutent contre nous les Français en prétendant que nous les brimons, de démontrer à tous les yeux, qu'ils soient bienveillants ou malveillants, par des faits et par des chiffres, comment nous pratiquons l'assistance envers tous ceux, quelle que soit leur nationalité, qui recourent à notre aide pour un motif quelconque de santé.

Nous l'avons déjà brièvement entrepris dans le *Journal de Genève* du 22 décembre 1907. Le *Genevois* l'a fait de son côté, plus longuement, le 13 janvier 1908, dans un article qui explique fort bien les raisons et les sentiments qui nous ont poussés nous-mêmes depuis six mois, à faire le travail laborieux et monotone dont nous présentons aujourd'hui le résultat. „M. David a fait injure à ce pays de Genève en affir„mant qu'il était dur aux étrangers pauvres. Nous nous „trouvons obligés, par simple souci de sa vérité, de „rappeler ici ce qu'est l'œuvre de la collectivité gene„voise en faveur des Français frappés par la détresse „et la maladie. Le bienfaiteur doit taire son bienfait, „mais il a le droit de se défendre quand on l'attaque „méchamment, et à ceux qui l'accusent de sécheresse „de cœur il a le devoir, pour le bon renom du pays, „d'opposer les faits.“

La question de l'assistance des malades *non*-Genevois, est complexe. Les discussions au sein du Grand Conseil de Genève, celles de la récente conférence de Bâle entre les institutions suisses de bienfaisance, et l'exposé que M. Georges de Seigneux a publié dans le Journal de Genève du 17 décembre, l'ont fait bien comprendre. Au point de vue juridique, intercantonal et international, l'assistance des malades est obligatoire et réciproque, dans le *domaine public et officiel* s'entend, entre les cantons, tout d'abord, puis entre la Suisse et l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et quelques autres pays, tandis qu'elle n'est stipulée obligatoire par aucun traité entre la Suisse et la France. Dans le *domaine privé,* celui des particuliers et des associations que rien ne rattache à l'Etat, c'est le mobile humanitaire et charitable qui seul entre en jeu, et nous allons montrer le rôle considérable qu'il joue à Genève. Nous le ferons non par vanterie, mais pour la simple justice à rendre à ces institutions libres qui ont ressenti très vivement les insultes adressées à leur patrie.

Au point de vue *financier,* les charges que les assistés étrangers font peser sur notre population sont vraiment écrasantes. Sans nous arrêter sur ce côté de la question, qui ne rentre pas dans notre étude, nous pensons que lorsque nous aurons passé en revue la multitude de ces assistés, les fr. 258,000 dont ils grèvent annuellement notre budget cantonal, d'après les déclarations officielles, et les fr. 150,775 qu'ils

coûtent chaque année aux institutions privées, d'après l'enquête faite par M. Edmond Boissier, ne paraîtront pas des estimations exagérées, bien loin de là.

Le point de vue *confessionnel* est resté tout à fait en dehors de notre cadre de recherches; mais il convient de répéter hautement que, à part les diaconies des deux églises et deux associations, l'une catholique et l'autre israélite, fondées pour soutenir leurs coreligionnaires malades, toutes les institutions philanthropiques genevoises pratiquent la plus grande tolérance religieuse dans la distribution de l'assistance qu'elles accordent. Cela coule de source pour celles qui sont officielles et dépendantes de l'Etat, mais cela est vrai aussi pour toutes celles qui ont été créées et soutenues par des seuls protestants. Le dispensaire des dames, par exemple, a secouru, en quelques années, 1987 malades catholiques, et l'Asile de Pressy en a hospitalisé 537 sous son toit.

Notre enquête.

Notre travail devant porter sur la nationalité de tous les assistés pour cause de santé, nous avons fait enquête auprès de toutes les institutions qui figurent sur l'*Annuaire philanthropique genevois* comme s'occupant des malades et des convalescents. Les rapports imprimés qu'ont publiés quelques-unes de ces institutions nous ont fourni un grand nombre de données des plus utiles, mais pas toujours concordantes dans les subdivisions, et nous avons dû dépouiller à nouveau beaucoup d'énormes registres pour compléter et unifier les classements. Pour les institutions qui n'avaient pas publié de rapports, nous avons obtenu l'autorisation de faire nous-mêmes le dépouillement des livres d'inscriptions, ou bien Mesdames les Présidentes de quelques œuvres féminines, ont eu la grande bonté de le faire elles-mêmes à notre intention. Partout, nous avons trouvé empressement et complaisance, non seulement à Genève, mais aussi dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel, où nous avons partiellement étendu notre enquête. Toutes les personnes qui s'occupent de ces œuvres philanthropiques, tant des officielles que des particulières, ont approuvé et facilité notre travail, le considérant comme utile et d'un intérêt général pour Genève et pour la Suisse,

Parmi toutes les œuvres genevoises d'assistance aux malades, qui existent *au nombre* de vingt-neuf dans le canton de Genève, *une seule ne secoure que des Genevois;* c'est l'Etablissement des convalescents du Petit-Saconnex, qui dépend à la fois de l'Hospice-Général et de l'Assistance publique médicale.

Disons ici que l'Hospice-Général, créé avec les biens des Genevois des siècles passés, est obligé par une loi constitutionnelle de consacrer les ressources dont il dispose, exclusivement en faveur des indigents genevois, valides ou invalides. Ce qu'il fait pour les bienportants, vieillards, orphelins, enfants abandonnés, n'a rien à voir avec notre statistique; quant aux malades et aux infirmes dont il paye simplement la dépense, à l'Hôpital cantonal ou ailleurs, ils sont compris parmi ceux des autres institutions dont nous nous occupons. Seuls donc, ses convalescents qui ont leur maison spéciale, sont compris dans notre enquête.

Sous le nom d'Assistance publique médicale, est désigné le Bureau de concentration administrative pour tout ce qui concerne l'assistance officielle.

Trois institutions, sur les vingt-neufs sus-indiquées, n'ont pu fournir la répartition par nationalités de leurs assistés, mais toutes trois, bien qu'institutions privées, reçoivent indistinctement des nationaux et des étrangers. L'**Enfantine** au Grand-Saconnex, asile pour très jeunes enfants de un à quatre ans, une trentaine chaque année pendant la belle saison; et l'établissement de **Vandœuvres** qui reçoit chaque été soixante à soixante et dix jeunes garçons convalescents, n'ont jamais inscrit sur leurs registres les noms des pays, ou des cantons, dont sont ressortissants leurs jeunes pensionnaires. — L'établissement de **Colovrex** qui héberge, aussi pendant l'été, une soixantaine de jeunes filles convalescentes, inscrit bien la nationalité, mais ses registres n'ont pu être consultés, étant en mains d'une personne actuellement absente de Genève.

Deux autres institutions, les *cliniques ophtalmiques,* n'ont pas noté la nationalité de leurs milliers de consultants. C'est très regrettable; mais comme elles ont indiqué le domicile, cela nous permettra de constater combien de ces malades nous arrivent des contrées qui environnent notre petit canton.

Restent donc vingt-quatre institutions sur la clientèle desquelles s'est exercée notre statistique. Les groupes de malades que nous avons formés sont ceux du classement déjà fait dans les rapports de l'Hôpital cantonal. Sont comptés à part: les Genevois, les Confédérés, les Français, les Italiens et les Allemands. Les autres malades, proportionnellement très peu nombreux, quoique fournis par tous les pays du monde, sont groupés ensemble malgré l'intérêt de curiosité que présenterait leur distinction. Pour les Confédérés, nous les avons répartis, un à un, entre leurs cantons d'origine, partout où nous avons trouvé cette donnée sur les registres.

Les institutions qui secourent les malades, le font de diverses manières. Elles les hospitalisent, ou bien leur donnent des consultations et des traitements sur place, ou bien encore leur fournissent des soins à domicile, ou bien enfin leur procurent ou

leur facilitent pécuniairement des séjours de convalescence. Il est évident qu'un bon nombre de malades ont dû recevoir assistance de plusieurs institutions, soit simultanément soit successivement, et figurent plusieurs fois dans nos colonnes de chiffres qui embrassent une longue série d'années. Cela n'a aucune importance pour nous et n'ôte rien à la valeur de notre statistique, car ces malades, comptés à double, peuvent aussi bien être Français, Italiens ou Bulgares, que Confédérés ou Genevois. Le but de notre travail n'est pas tant d'arriver à fixer le nombre absolu des assistés que de rechercher *la part proportionnelle* d'hospitalité et de bienfaisance qui est faite par chacune des œuvres genevoises aux malades non genevois.

On nous objectera que cette assistance n'est pas partout entièrement gratuite. C'est vrai; il y a une finance à payer par les pensionnaires dans quelques-uns des établissements. Mais nous répondrons que là où cette finance existe, 1° elle ne fournit que le tiers ou la moitié de la dépense quotidienne, et ce sont ceux qui de leurs deniers ont créé ces établissements, Etat, comités ou particuliers, qui doivent encore verser, chaque année, le complément des frais d'entretien. Dans les établissements officiels, c'est l'Etat de Genève qui paye l'intégralité des frais occasionnés par les assistés étrangers. 2° La où une finance est exigée, elle l'est des Genevois aussi bien que des Confédérés et des étrangers, qui sont absolument sur le même pied qu'eux pour les conditions d'admissibilité et pour le traitement.

Passons maintenant en revue chacune des vingt-quatre institutions en les groupant d'après leur mode d'assistance. Nous avons poussé nos recherches aussi haut que cela nous a été possible pour chaque institution, c'est-à-dire jusqu'à des époques très différentes les unes des autres, et nous les avons poursuivies uniformément partout jusqu'à la fin de l'année 1906.

Hospitalisation des malades.

A. Etablissements officiels.

1. Hôpital cantonal.

Le rapport de l'Assistance publique pour l'année 1906 nous a fourni le relevé général, avec classement par nationalités, de tous les malades traités à l'Hôpital cantonal chaque année depuis le 1er janvier 1857 jusqu'au 31 décembre 1906; c'est-à-dire pendant un demi-siècle exactement. Dans ce relevé, les malades restant en traitement à la fin d'une année sont comptés à nouveau l'année suivante avec ceux qui sont entrés; mais leur nombre est aussi indiqué à part, ce qui nous a permis, au moyen d'un simple calcul proportionnel, d'obtenir le chiffre assez exact des *entrées* pour chaque nationalité.

Nous avons divisé ces cinquante années en cinq périodes de dix ans chacune, afin de pouvoir faire des rapprochements avec les données des recensements fédéraux. Pendant la première de ces périodes, les Savoisiens figuraient comme Sardes parmi les Italiens. Ce n'est qu'à partir de 1867 qu'ils ont été comptés parmi les Français. Nous avons fait la correction nécessaire en additionnant les Français et les Italiens de cette première décade pour les rediviser conformément à leur proportionnalité pendant la seconde décade.

Pendant ces cinquante années, il est *entré* à l'Hôpital cantonal de Genève 129,218 malades (non compris les 13,096 restant d'une année à l'autre); Genevois 51,500, Confédérés 32,051, Français 30,701, Italiens 8465, Allemands 4932, d'autres nationalités 1569. Le total des *non*-Genevois est 77,718 dont 45,668 étrangers à la Suisse.

En transformant ces nombres *absolus* en chiffres *proportionnels,* on voit que sur cent malades traités pendant ce vaste laps de temps, il y avait 39.25 % Genevois, 24.81 % Confédérés, 23.75 % Français, 6.55 % Italiens, 3.82 % Allemands et 1.22 % de nationalités différentes. — Total des *non*-Genevois : 60.75 %, dont 36 étrangers à la Suisse.

Notre *tableau numérique n° 1* montre cette répartition par nationalités (absolue et proportionnelle) et ses variations par périodes de dix ans.

2. Maternité.

Il a été publié des données statistiques sur la Maternité depuis l'année 1877, et nous avons, en outre, fait nous-mêmes le dépouillement de tous ses registres.

Le nombre absolu total des *entrées* pendant les *trente* années de 1877 à 1906 est de 13,780. Dans ce nombre on compte 2525 Genevoises, 4873 Confédérées, 4015 Françaises, 1395 Italiennes, 654 Allemandes et 318 femmes d'autres nationalités. L'ensemble des *non*-Genevoises est de 11,255, parmi lesquelles 6382 étrangères.

Transformées en chiffres *proportionnels,* les quantités ci-dessus donnent, sur cent femmes admises, seulement 18.34 % Genevoises contre 81.66 % non-Genevoises, dont 35.34 % sont des Confédérés et 46.32 % des étrangères. Celles-ci se divisent en : 29.23 Françaises, 10.12 Italiennes, 4.74 Allemandes et 2.23 d'autres nations. *(Voir tableau numérique n° 2.)*

Il se trouve donc une beaucoup plus petite proportion de Genevoises et une beaucoup plus forte pro-

portion de non-Genevoises parmi les clientes de la Maternité que parmi les clients des deux sexes de l'Hôpital cantonal; 21 % de *moins* de Genevoises, 10½ % de *plus* de Confédérées, 5½ % de plus de Françaises, 4½ % de plus d'Italiennes, 1 % de plus d'Allemandes et 1 % de plus pour les autres nations.

Si nous divisons les trente années d'observation en *trois périodes de dix ans,* on voit que, comme à l'Hôpital cantonal, le nombre absolu des Allemandes est resté à peu près stationnaire: 216, 205, 268 et que leur proportion dans l'ensemble s'est réduite de 7 à 3 % en négligeant les fractions. — Les Genevoises ont monté absolument de 545 à 1275, mais ont baissé proportionnellement de 19 à 16 %. — Les Confédérées de même ont monté absolument de 1200 à 2500, et ont diminué proportionnellement de 42 à 33 %. — Les trois autres nationalités étrangères ont augmenté dans les deux sens pendant ces trente années. — Les Français ont triplé, de 760 à 2250 en nombres absolus, et ont passé de 26 à 29 % en chiffres proportionnels. — Les Italiens sont devenus quatorze fois plus nombreux, de 75 à 1145 absolument (de 2 à 14 % proportionnellement). — Les autres étrangers sept fois, de 31 à 269 en absolu (de 1 à 3 % en proportionnelle). — Ces augmentations considérables se sont faites pendant la dernière décade.

3. Asile de Bel-Air.

Dans cet asile, destiné aux maladies mentales, les rapports de l'Assistance publique indiquent qu'en six ans, de 1901 à 1906, sans compter les malades restant d'une année à l'autre, il est *entré* 1575 malades, dont 609 Genevois, 427 Français, 342 Confédérés, 110 Italiens, 44 Allemands et 43 autres personnes de divers pays. En chiffres proportionnels, cela fait: 38.66 % de Genevois, 27.10 % de Français, 21.71 % de Confédérés, 7 % d'Italiens, 2.90 % d'Allemands et 2.63 % pour le surplus.

Les étrangers réunis forment le plus fort des trois groupes principaux (624 entrées); leur pourcentage de 39.63, dépassant de 1 % celui des Genevois.

4. Sanatorium populaire genevois de Clairmont sur Sierre.

Depuis son ouverture le 1er octobre 1903 jusqu'au 31 décembre 1906, en trois années et un quart, il est *entré* dans ce „Sanatorium antituberculeux destiné aux indigents genevois“ 344 malades, dont seulement 205 étaient Genevois et 139 non-Genevois. C'est une proportion de 59.60 % de véritables destinataires et de 40.40 % d'admis par bienveillance. 18 % de ces derniers sont des Confédérés, 12 % des Français, 4½ % des Italiens, 1½ % des Allemands et 4.4 % d'autres étrangers. Total des étrangers à la Suisse 22.4 %.

5. Asile de Loex.

Dépendant de l'Assistance publique, cet asile a été ouvert le 20 novembre 1899, pour des incurables hommes genevois. Il en a hospitalisé 99 en sept ans. Mais à côté de ces seuls ayant droit, il a admis aussi par pure bienveillance, 9 Confédérés, 8 Français, 2 Italiens et 3 citoyens d'autres contrées. Le pourcentage est ici 81.80 % de Genevois et 18.20 % de non Genevois, exactement l'inverse de celui de la Maternité.

6. Hospice des convalescents au Petit-Saconnex.

Donné par la baronne de Rothschild à l'Hospice général, cet établissement dépend actuellement de l'Assistance publique. Il doit donc figurer à cette place. Nous avons expliqué plus haut pourquoi il ne peut recevoir que des Genevois. Il en a reçu 878 en cinq ans, de 1902 à 1906.

B. Etablissements hospitaliers privés.

7. Hôpital Boissier à Plainpalais.

Cet hôpital, fondé en 1859 par Mme Butini de la Rive, sous le nom modeste de l'Infirmerie de Plainpalais, et que M. et Mme Agénor Boissier ont continué à entretenir entièrement depuis un grand nombre d'années, reçoit gratuitement des femmes et des enfants malades. Sur les registres, mis à notre disposition, nous avons relevé la nationalité de tous les malades *entrés* depuis le 1er janvier 1870 jusqu'au 31 décembre 1906, et complété ainsi la statistique des années 1890 à 1895, publiée par M. le Dr Gautier, médecin de l'établissement, à l'occasion de l'exposition nationale de 1896.

Les 37 années que nous envisageons, ont amené successivement 12,102 malades nouvelles dans cette maison. En chiffres ronds, le 50 % de ces malades étaient des Confédéres, le 30 % des étrangères et le 20 % seulement des Genevoises. Ce sont là les proportions pour l'ensemble des 37 années, mais si nous les divisons en quatre périodes, la première de sept années et les trois autres de dix années chacune, on voit que les proportions ont beaucoup changé. Les genevoises comptaient d'abord pour 33.36 % et à la fin elles ne forment plus que le 17.67 %. Les étrangères ont monté de 19 % à 33.38 %; elles ont fait un chassé-croisé complet avec les genevoises. Pour les confédérées la proportion n'a oscillé que peu, de 47.50 à 52.74, soit de 5¼ % seulement.

Voici pour terminer, les nombres absolus concernant la période entière des 37 ans. Confédérées 6113,

Genevoises 2447 et Françaises 2213; remarquer combien ces deux derniers nombres sont rapprochés, 832 Allemandes qui sont ici plus nombreuses que partout ailleurs, 372 Italiennes et 125 d'autres nationalités. Total 12,102. Il faut ajouter que la maison de convalescence de *Miolan* est une succursale de l'Hôpital Boissier, destinée à accélérer le rétablissement complet des petits malades sortant de cet hôpital. *(Voir tableau numérique n° 3.)*

8. Infirmerie Butini (ou du Prieuré) aux Pâquis.

Fondée en 1871 par M. et Mme Butini, et entretenue après eux par M. et Mme W. Barbey, cette infirmerie est le pendant pour les hommes et les jeunes gens, malades ou convalescents, de ce qu'est pour les femmes l'hôpital précédent. Nous en avons dépouillé les registres pour 36 années, 1871 à 1906. Total des *entrées* 7728, dont 3410 Confédérés, 1881 Français, dépassant de beaucoup les Genevois qui ne sont que 1402, Allemands 473, Italiens 421, autres 141.

Divisés en quatre périodes, l'une de six et trois de dix ans, on voit que proportionnellement les Genevois ont graduellement baissé de $11^1/_2$ %, que les étrangers ont augmenté de 13 % et que les Confédérés ont oseillé de 5 %. *(Voir tableau n° 4.)*

9. Maison des enfants malades (rue Gourgas).

Cet important établissement a été créé en 1872, et a continué à être dirigé par un comité mixte de dames et de messieurs genevois, pour recevoir, sans aucune distinction de nationalité, de sexe ou de culte, des enfants malades en-dessous de l'âge de douze ans. Pour les quinze premières années, nous n'avons pas de renseignements, mais les registres depuis 1886 jusqu'à 1906, ont été dépouillés par nous. Les chiffres ci-dessous ne concernent donc que vingt et une années sur les trente-six d'existence de cette maison.

Pendant ces vingt et une années il est *entré* 8579 malades, dont 3619 étrangers, 2838 Confédérés et 2122 ressortissants de notre canton. Ici encore, les Français ont dépassé les Genevois, puisqu'ils sont 2250. Les Italiens 973, les Allemands 224 et les autres 172 de tous pays. *(Voir tableau n° 5.)*

10. Asile de Pinchat (sur Carouge).

Fondé en 1900 par M. le Docteur et Mme Edouard Martin, pour le traitement d'enfants de plus de deux ans, atteints de maladies chroniques, cet asile est en quelque sorte un complément de la Maison précédente dont le docteur Martin est depuis de nombreuses années le médecin principal. C'est donc à bon droit qu'il a été récemment créé, par le Gouvernement français, chevalier de la Légion d'honneur, puisque à Pinchat comme à la rue Gourgas, il a soigné plus de Français que de Genevois. En effet, pour les cinq années 1902 à 1905, les Français forment le groupe le plus nombreux. Il en est entré 98, contre 91 Confédérés, 74 Genevois, 29 Italiens, 6 Allemands et 2 d'autres nationalités.

11. Asile de Pressy (près Vandœuvres).

En 1870, quelques citoyennes et citoyens genevois, réunis en un comité, ont fondé l'Asile de Pressy pour femmes et jeunes filles convalescentes ou infirmes, en remplacement de l'Asile de Bessinge que M. et Mme Tronchin avaient créé, mais qui venait de se fermer.

Pour Pressy il nous a été possible de faire le relevé exact des *malades nouvelles,* c'est-à-dire entrant pour la première fois dans cet asile, sans tenir aucun compte des cas extrêmement nombreux, la moitié environ, où une même malade est *entrée* à plusieurs reprises. Dans toutes les autres institutions, tant celles qui précèdent que celles qui vont suivre, un même malade a été compté pour plusieurs s'il a eu plusieurs fois recours à la même institution. Ici, chaque malade réprésente bien réellement une personne distincte et nouvelle.

Pendant les 37 années, il est entré 2801 malades nouvelles. Le plus fort groupe est formé par les Confédérées, 1136 = $40^1/_2$ %; puis viennent les Genevoises, 967 = $34^1/_2$ %; ensuite les Françaises, 430 = $15^1/_3$ %; les Allemandes, 182 = $6^1/_2$ %; les Italiennes, 65 et 21 autres étrangères. *(Voir tableau n° 6.)*

12. Asile de la Miséricorde.

Cet asile, ouvert par un comité de dames en 1886, s'est fermé en 1904 (il a été tout dernièrement remplacé par l'établissement de „La Retraite"). Il était une sorte de petite maternité. Il recevait, quelque temps avant leurs couches, des jeunes filles malheureuses et maladives pour les soigner, puis les placer ou les rapatrier ensuite. Cette dernière alternative se présentait souvent, car pendant son existence de dix-neuf années, la Miséricorde, sur un total de 481 entrées, a compté seulement 57 Genevoises, soit $11._8$ %, contre 424 *non*-Genevoises = $88._2$ %. Il y a eu 297 Confédérées et 127 étrangères, dont 66 Françaises, 41 Allemandes, 17 Italiennes et 3 de divers pays.

13. Asile du Bourg de Four.

C'est un lieu de repos et de convalescence pour les femmes sorties prématurément de la maternité et que le Comité-directeur cherche, lui aussi, à placer ou à rapatrier ensuite. Ici encore la proportion des

Genevoises est faible, plus faible qu'à la Miséricorde, elle est de $6^3/_4$ %, tandis que les non-Genevoises forment les $93^1/_4$ % du total. Voici, du reste, les chiffres absolus : 312 admissions pour les onze années, 1886 à 1906. Confédérées 148, Françaises 85, Allemandes 30, Italiennes 27, Genevoises 21, d'autre nationalité 1.

14. Asile du Petit Lancy.

Cette maison, où les malades payent une partie de leur dépense, le surplus étant fourni par des donateurs, reçoit depuis 1884 des épileptiques du sexe féminin, dès l'âge de dix ans. Sur cent malades la proportion est de 60.2 Confédérées, 23.5 Genevoises et 16.3 étrangères.

15. Oeuvre des Bains de mer.

Fondée en 1881 pour les enfants lymphatiques et scrofuleux, cette œuvre d'une très grande utilité, publie des rapports où nous avons puisé les indications suivantes concernant les sept années 1900 à 1906. Total des enfants : 309, qui se divisent en 111 Genevois, 92 Confédérés, 74 Français, 27 Italiens et 5 Allemands; ce qui fait, approximativement, un tiers de Genevois, un tiers d'autres Suisses et un tiers d'étrangers.

II. Consultations et traitements gratuits.

Passant sous silence ce que les médecins font individuellement à cet égard dans leur clientèle, nous ne parlerons que de ce qu'ont entrepris les pouvoirs publics et les associations libres.

A. Institutions officielles.

16. Les policliniques de l'Etat,

organisées ou réorganisées récemment, ont remplacé d'anciennes institutions sur lesquelles les documents nous ont malheureusement fait défaut. Elles dépendent de l'Assistance publique qui en fait mention depuis l'année 1901 dans ses rapports. Elles sont divisées en trois branches : *a)* la policlinique générale, médicale et chirurgicale, chargée des consultations et du service médical à domicile, et divisée elle-même en deux circonscriptions : l'une pour la ville et l'autre pour la campagne ; *b)* la policlinique spéciale pour les maladies de la gorge, du nez et des oreilles ; *c)* la policlinique obstétricale et gynécologique.

Pendant les cinq années, 1902 à 1906, les personnes qui ont reçu des consultations ou des soins à domicile des diverses policliniques sont au nombre de 47,759. Le plus gros contingent est fourni par les Français, qui sont 13,533 ; les Confédérés les suivent de près, 13,237 ; les Genevois viennent au troisième rang avec 12,192 malades ; les Italiens sont nombreux ici : 5601 ; les nationalités diverses comptent pour 1677 ; les Allemands pour 1519 seulement. En résumé, les trois quarts des malades qui profitent de l'assistance immédiate, variée et gratuite des policliniques officielles à Genève, ne sont pas Genevois.

17. Ecole dentaire.

Ici aussi, moins du quart des assistés sont des ressortissants de notre canton. En effet, en deux ans, 1902 et 1903 (les seules dont nous connaissons les chiffres), cette école a traité 2530 personnes, dont 829 Confédérés, 605 Français, 601 Genevois, 302 Italiens, 103 Allemands et 90 d'autres nationalités.

B. Institutions privées.

18. Dispensaire des médecins.

L'origine de ce dispensaire remonte à l'année 1820. Il fournit aux pauvres, depuis 88 ans, des consultations gratuites, des remèdes et des visites à domicile, il a été réorganisé et complété il y a quelques années. Chacun de ses médecins a son service spécial et une nombreuse clientèle, ainsi que le prouve le chiffre de 724 consultants en une seule année, 1905, pour le seul service chirurgical. Ces malades se répartissent comme suit : 247 Confédérés, 213 Français, 137 Genevois, 110 Italiens et 17 autres. Il est bien regrettable qu'on ne connaisse pas ce qui concerne les autres services, et bien désirable qu'à l'avenir on enregistre dans chacun d'eux la nationalité de ses clients.

19. Dispensaire antituberculeux.

Ce dispensaire n'a qu'une année d'existence. Ouvert le 1er mai 1906, il avait au 30 avril 1907 examiné, conseillé et traité 380 malades, divisés par tiers égaux entre les Genevois, les Confédérés et les étrangers.

C'est ici qu'il convient maintenant de parler des deux importantes institutions pour le traitement des maladies des yeux, qui ont donné une quantité considérable de consultations et hospitalisé un certain nombre de malades. Malheureusement, ni l'une ni l'autre, n'ont noté la nationalité des consultants. Elles ont enregistré seulement leur domicile, ce qui n'est pas du tout la même chose, puisque la population *domiciliée* dans le canton est composée, en prenant la moyenne des quatre recensements fédéraux les plus récents, de 41,664 Genevois, 41,512 étrangers et

25,067 Confédérés. Ces deux dernières catégories d'habitants ont très certainement figuré dans la même proportion, si ce n'est pas dans une plus forte proportion que les Genevois, parmi les ophtalmiques traités.

20. Hôpital ophtalmique (Fondation Rothschild, aux Pâquis).

Il a été publié de rapports sur cet hôpital pour les vingt premières années, du 5 octobre 1874 au 31 décembre 1894, mais nous n'envisagerons que les quatorze premières années, pour lesquelles est indiqué le nombre des Français domiciliés en Savoie et dans d'autres départements, qui sont venus consulter pour leurs yeux.

Pendant ces quatorze années, on a compté 20,562 consultants (ne comptant chacun que pour un, quel que soit le nombre de ses venues pendant la même année). Parmi les consultants on retient, pour les hospitaliser, ceux qui ont besoin d'une opération. Ces derniers ont été au nombre de 4457.

Parmi les *consultants,* 13,501 étaient domiciliés en Suisse, parmi lesquels beaucoup d'étrangers, 6963 en France et 98 dans d'autres pays. — Parmi les hospitalisés, 2116 étaient domiciliés en Suisse et 2341 en France. La *majorité* aussi bien des hospitalisés que des simples consultants est donc formée de Français n'habitant pas en Suisse, sans compter les Français domiciliés sur terre genevoise! Notons que tout est gratuit dans la Fondation Rothschild.

21. Clinique ophtalmique du Molard (Dr Haltenhoff).

Cette clinique a été fermée en 1903, mais il en existe des rapports pour les vingt et une années comprises entre le 1er janvier 1876 et le 31 décembre 1896. Le total des consultants a été de 20,930, dont une petite fraction a été hospitalisée, mais l'immense majorité de tous ces malades, même des hospitalisés, n'a rien payé du tout. Or, ici aussi, les malades domiciliés en France n'ont pas manqué; il y en a eu 3510.

III. Secours divers accordés à des malades.

Il n'est pas question ici de ce que des pasteurs font pour leurs paroissiens ou des particuliers pour leurs protégés, et nous mentionnerons simplement en passant les *Samaritains* qui secourent les victimes d'un accident sans s'enquérir de leur nationalité, les *Dames de Bon-Secours,* donnant des soins à domicile à des malades de tous pays, et les *Filles d'Esther,* qui s'intéressent aux juifs parmi lesquels il y a beaucoup de Russes. — Restent trois associations qui nous ont fourni des renseignements sur leurs assistés.

22. Dispensaire des Dames (protestantes).

Ce dispensaire, fondé en 1824, est âgé de 83 ans aujourd'hui. Il est constitué par un comité de trente dames qui visitent indistinctement les malades indigents et leur fournissent des aliments, du linge, les soins d'une garde et des séjours de campagne. Les rapports publiés depuis trente-quatre ans nous ont permis de calculer la répartition des 12,314 assistés pendant les vingt dernières années, 1887 à 1906. Les Confédérés sont ici les plus nombreux, 5427, puis viennent les Genevois, 4836; au troisième rang les Français, 1296, ne représentant que la faible proportion de dix et demi pour cent du total. Les Allemands, relativement nombreux, sont 503, tandis que les Italiens ne sont que 172, et les autres étrangers 80.

23. Fondation Trembley.

Cette fondation existe depuis 1899. Elle paye avec les revenus de son fonds-capital des cures et des séjours hygiéniques pour des femmes et des jeunes gens des deux sexes, malades ou convalescents. En huit ans, 1899 à 1906, elle en a aidé 357, dont 180 Genevois, 107 Confédérés, 54 Français et 16 d'autres nationalités.

24. Dames de charité (catholiques).

La diversité des documents fournis, l'approximatif de quelques-uns d'entre eux, nous ont obligé à fixer certains chiffres par calcul et comparaison pour dresser le tableau général des dix années 1897 à 1906. Nombre total des assistés 2862, dont 70 Allemands, 195 Genevois, 560 Confédérés, essentiellement de Fribourg et du Valais, 733 Italiens et 1286 Français, comprenant environ 990 Savoisiens.

Récapitulation.

Dans nos *tableaux numériques nos 7 et 8,* nous donnons la récapitulation entière des assistés de vingt-deux institutions, et nous arrivons au chiffre respectable de 245,553 personnes de nationalité connue qu'elles ont secourues, non compris les 55,880 consultants à nationalité moins précise des cliniques ophtalmiques. (Voir ce que nous avons dit plus haut sur les malades comptés plusieurs fois.) Examinons maintenant la part que prend chaque nationalité dans cet ensemble.

A. Les *Genevois,* au nombre de 81,308, ne sont la majorité que dans trois établissements; à Saconnex ils forment la totalité des pensionnaires, à Loex les quatre cinquième, à Clairmont les trois cinquième. A la Fondation Trembley ils sont encore la moitié. Partout ailleurs, c'est-à-dire dans les trois quarts des institutions genevoises, ils sont majorisés par les *non-*

Genevois. Ils entrent pour moins de 40 % à l'Hôpital cantonal, à Bel-Air, au dispensaire des dames, aux bains de mer, à Pressy et au dispensaire antituberculeux; pour moins de 30 % à la policlinique, aux enfants malades, à Pinchat, à l'école dentaire, à Lancy et à l'Hôpital Boissier; pour moins de 20 % au dispensaire des médecins, à la Maternité, au Prieuré et à la Miséricorde; pour moins de 10 % à l'Asile du Bourg de Four et chez les dames de charité.

B. Les *Confédérés,* au nombre de 72,056, forment a eux seuls la majorité absolue dans trois institutions : Hôpital Boissier, Miséricorde et Lancy, et la majorité relative dans huit autres : Maternité, Prieuré, Gourgas, Pressy, Bourg de Four, école dentaire, dispensaire des médecins et dispensaire des dames; ils sont encore en majorité sur les Genevois dans trois : Pinchat, policlinique et Dames de charité, et ils sont à égalité avec eux au dispensaire antituberculeux. Par conséquent, sur les vingt-deux œuvres genevoises, quatorze ont assisté plus de Suisses des autres cantons que de Genevois, une a assisté autant des uns que des autres, et sept seulement plus de Genevois que de Confédérés.

Nous avons réussi à déterminer la cantonalité de 23,930 Confédérés, assistés entre 1868 et 1906, par treize de nos institutions sanitaires, à savoir :

Hôpital cantonal . . .	10	années,	1868 à 1872 et 1902 à 1906
Maternité	5	„	1892 à 1906
Hôpital Boissier . . .	37	„	1870 à 1906
Prieuré	36	„	1871 à 1906
Enfants malades . . .	21	„	1886 à 1906
Prsesy	37	„	1870 à 1906
Clairmont	3	„	1904 à 1906
Pinchat	7	„	1900 à 1906
Fondation Trembley .	8	„	1899 à 1906
Lancy	20	„	1887 à 1906
Bourg de Four . . .	11	„	1896 à 1906
Miséricorde	19	„	1886 à 1904
Ecole dentaire . . .	2	„	1902 à 1903

Voici la répartition par canton en nombres absolus et proportionnels sur 100 Confédérés :

Vaud . .	8259	*34.50*	Bâle . . .	270	*1.13*
Berne . .	6056	*25.30*	Schaffhouse	251	*1.05*
Fribourg .	1958	*8.20*	St-Gall . .	230	*0.97*
Valais . .	1374	*5.74*	Grisons . .	210	*0.88*
Neuchâtel	1282	*5.35*	Appenzell .	85	*0.38*
Argovie .	1087	*4.53*	Schwyz . .	60	*0.25*
Zurich .	951	*4.00*	Unterwald .	45	*0.18*
Tessin .	528	*2.21*	Glaris . .	44	*0.18*
Lucerne .	494	*2.07*	Zoug . .	41	*0.14*
Soleure .	369	*1.54*	Uri . . .	7	*0.04*
Thurgovie	329	*1.36*			

C. Les *étrangers,* pris en bloc, ont la majorité absolue dans l'œuvre des Dames de charité catholiques, et la majorité relative dans l'ensemble des assistés, où ils sont au nombre de 92,189, dépassent de onze mille les Genevois et de vingt mille les Confédérés. Leur proportion est de 37.55 %, celle des Genevois de 33.11 % et celle des autres Suisses de 29.34 %.

Les étrangers sont, en outre, en majorité sur les Genevois dans onze institutions : Maternité, Gourgas, Boissier, Prieuré, Pinchat, Miséricorde, Bourg de Four, policlinique, dentaire et dispensaire des médecins, et ne leur cèdent le pas que dans dix sur vingt-deux.

D. Les *Français* dépassent tous les autres groupes dans deux institutions, à la policlinique et chez les Dames de charité. Ils sont plus nombreux que les Genevois dans sept autres : Maternité, Gourgas, Prieuré, Pinchat, Miséricorde, Bourg de Four et dispensaire des médecins, et ils leur sont égaux à l'Ecole dentaire. Nous trouvons pour les vingt-deux institutions où la nationalité a pu être constatée, 59,351 Français, considérés comme habitant le canton de Genève et non compris les 10,473 domiciliés en France, qui sont venus se faire traiter gratuitement dans nos cliniques ophtalmiques. Ces deux nombres réunis portent à 69,824 le total des personnes de nationalité française qui ont profité des institutions philanthropiques sanitaires genevoises, pendant les cinquante année antérieures à 1907.

Combien de *Savoisiens* y a-t-il parmi ces Français? Nous avons pu le déterminer pour douze de nos institutions. Voici le résultat de cette recherche *(voir notre graphique n° 2)* :

Institutions	Entrées totales	Français	dont Savoisiens	Savoisiens sur 100 Français
				%
Hôpital cantonal (dix ans), 1867 à 1871, 1902 à 1906 . .	29,387	6,350	3,745	*59*
Maternité	13,780	4,015	2,620	*62*
Enfants malades . .	8,579	2,250	1,017	*45*
Hôpital Boissier . .	12,102	2,213	1,289	*57*
Prieuré	7,728	1,881	1,000	*53*
Pressy	2,801	430	210	*49*
Pinchat	300	98	54	*55*
Lancy	98	12	7	*68*
Dispensaire des dames	3,907	355	178	*50*
Bourg de Four . .	312	85	65	*76*
Miséricorde	481	66	36	*54*
Dames catholiques .	2,862	1,286	1,019	*78*
Ensemble	82,337	19,041	11,240	*58.5*

Ainsi donc, 58½ % des Français, 13.65 % du total des assistés par ces établissements, sont des Savoisiens. — En outre, parmi les Français, domiciliés en France, qui sont venus dans les cliniques ophtalmiques, on a compté 7223 Savoisiens, 2500 habitants du département de l'Ain, et 750 d'autres départements, ce qui donne ici 69 Savoisiens sur cent Français. — Si nous réunissons les deux nombres ci-dessus, fournis seulement par quatorze de nos institutions et non comprises les sept autres où la proportion, sans avoir pu être déterminée, ne paraît pas moindre, nous arrivons au total de 18,463 Savoisiens qui ont profité, et dont quelques-uns, peut-être, ont abusé de l'assistance sanitaire qu'on trouve à Genève. Nous opposons cette constatation précise des faits à la calomnie sortie d'une bouche savoisienne, à laquelle M. le professeur Ph. Godet de Neuchâtel a répondu dans la Gazette de Lausanne : „Là-haut, sur la montagne, il y a un cer„tain hôtel qui s'appelle la Reconnaissance. Ce nom „est très joli. Il fait honneur à ceux qui l'ont choisi „et à ceux qui l'ont inspiré. On prétend que M. Fer„nand David est un fin gourmet à l'instar de tous les „lettrés délicats. Je lui en recommande la cuisine."

E. Les *Italiens,* au nombre de 18,896, sont au maximum dans l'œuvre des Dames catholiques, où ils forment le quart des assistés. Ils entrent pour 15 à 10 % au dispensaire des médecins, au dispensaire antituberculeux, à l'Ecole dentaire, à la policlinique, à l'Hôpital des enfants et à la Maternité; pour moins de dix pour cent dans toutes les autres œuvres, à l'exception du seul Asile de Saconnex, réservé aux Genevois.

F. Les *Allemands,* moitié moins nombreux que les Italiens, sont 9649. Là où on en compte proportionnellement le plus c'est à l'Asile du Bourg de Four, 9½ %; à la Miséricorde, 8½ %; à l'Hôpital Boissier, à Pressy et au Prieuré, 7 à 6 %; au dispensaire des dames et à l'Ecole dentaire, 4 %; ailleurs, encore moins, mais les Asiles de Loëx et de Saconnex sont les seuls qui n'en aient pas reçus.

G. Quant aux assistés *d'autres nationalités,* ils sont 4293, et leur plus forte proportion se trouve au sanatorium de Clairmont, 4.4 %, puis à la policlinique et à l'Ecole dentaire, 3½ %. Ils sont peu nombreux partout ailleurs, et les Bains de mer et Saconnex n'en comptent aucun.

H. En réunissant tous les *non-Genevois,* on arrive au chiffre de 164,245. Il y en a plus de deux fois autant que de Genevois. Ils sont la majorité dans dix-huit de nos vingt-deux institutions; dans deux ils forment les 93 % des assistés, dans quatre autres plus de 80 %, dans six plus de 70 % et dans six autres enfin plus de 60 %.

Population et assistance comparées.

Nous devons maintenant comparer les chiffres des assistés de chaque nationalité avec ceux de la population de même nom habitant notre canton, tels qu'ils résultent des recensements fédéraux opérés pendant le dernier demi-siècle.

Si nous considérons l'*ensemble des assistés* de cette longue période, nous ne pouvons le mettre en rapport qu'avec la *moyenne des recensements successifs,* vu la diversité de durée d'observation des institutions d'assistance. C'est ce que nous allons faire en premier lieu, puis, nous pourrons comparer les nombres des assistés *hospitalisés* pour maladies aiguës avec ceux des habitants du canton *pour chacune des périodes successives de dix ans* et constater les différences qu'ils présentent.

A. Ensemble des assistés.

En examinant *sur notre tableau n° 9* les chiffres proportionnels des assistés pris en bloc et ceux de la population moyenne pendant ces cinquante ans, on voit :

1° Qu'il y a eu dans l'ensemble des assistés :

7.13 %	de Genevois,	*de moins*	que dans la	population
4.61 „	„ Français,	„	„ „ „ „	„
0.26 „	„ de divers,	„	„ „ „ „	„
0.63 „	„ d'Allemands,	*de plus*	„ „ „	„
4.03 „	„ d'Italiens,	„	„ „ „ „	„
7.34 „	„ de Confédérés,	„	„ „ „ „	„

2° Le chiffre proportionnel des habitants de chaque nationalité dans la population étant compté pour 100,

celui des assistés	Genevois	*s'abaisse*	à	82
„ „ „	Français	„	„	84
„ „ „	divers	„	„	87
„ „ „	Allemands	*s'élève*	„	119
„ „ „	Confédérés	„	„	133
„ „ „	Italiens	„	„	209

Il y a donc, proportionnellement, *moins* de Genevois, de Français et de divers, et *plus* d'Allemands, de Confédérés et d'Italiens parmi les assistés que dans la population entière du canton.

3° La *proportion des assistés hospitalisés et celle des non-hospitalisés* sont différentes pour chaque nationalité. En arrondissant les fractions d'unité on trouve :

Sur 100 assistés :

Genevois,	80	ont été	hospitalisés	et	20	non	hospitalisés
Allemands,	79	„ „	„	„	21	„	„
Français,	75	„ „	„	„	25	„	„
Confédérés,	73	„ „	„	„	27	„	„
Italiens,	66	„ „	„	„	34	„	„
Divers,	58	„ „	„	„	42	„	„

B. Population et hospitalisation comparées par périodes de dix ans.

Dans notre *tableau numérique n° 10,* nous indiquons d'abord, pour qu'on puisse vérifier nos calculs, le nombre réel et absolu des habitants de chaque nationalité, à chacun des cinq recensements successifs de 1860, 1870, 1880, 1888 et 1900, puis celui des hospitalisés pour maladies aiguës dans chacune des décades correspondantes. Mais le nombre des institutions hospitalières variant d'une décade à l'autre, nous devons transformer les nombres absolus d'hospitalisés en chiffres proportionnels pour les rendre comparables, soit entre eux soit avec ceux de la population. C'est donc d'après *les seuls chiffres proportionnels* que sont tirées les déductions suivantes sur les changements qu'a présenté chaque nationalité comparée à elle-même au cours des cinquante dernières années.

1° La proportion des *Genevois* a baissé de 16 % dans la population et de 25.94 % dans les hôpitaux. La diminution a donc été plus forte et plus rapide pour les malades que pour les habitants genevois.

La proportion des *Confédérés* a augmenté de 11.54 % dans la population et de 9.23 % dans les hôpitaux. L'augmentation des habitants a marché plus vite que celle des hospitalisés, mais dans chaque décade cependant la proportion de ces derniers reste plus forte que celle des premiers.

La proportion des *Français* a baissé de 3.58 % dans la population, et a augmenté de 9.39 % dans les hôpitaux. Le nombre des assistés s'accroît donc ici beaucoup plus vite que celui des habitants. Pendant la première décade, les Français comptaient pour 29.28 % dans la population et pour 16.61 % seulement à l'hôpital. Pendant la cinquième ils ne comptent plus que pour 25.70 % parmi les habitants, mais pour 26 % parmi les malades. Dans l'ensemble des cinquante ans il y a bien eu 4.61 % de Français de moins parmi les assistés que dans la population, mais cela n'est plus vrai aujourd'hui. Depuis 1897, les hospitalisés Français dépassent proportionnellement la population française à Genève, et ils sont à égalité complète avec les hospitalisés genevois, tandis qu'il y a cinquante ans leur proportion n'atteignait que le tiers de la proportion des Genevois.

Pour les *Italiens* la proportion a augmenté de 5.88 % dans la population ét de 8.76 % dans les hôpitaux.

Pour les *Allemands* la proportion a augmenté de 1.18 % dans la population, elle a remarquablement peu varié, et elle a baissé de 2.12 % dans les hôpitaux.

Pour les *autres étrangers* enfin la proportion a plus que doublé dans la population et elle a augmenté aussi, mais de moitié moins, dans les hôpitaux.

2° Notre tableau n° 10 montre encore que, de décade en décade, le pourcentage des hospitalisés genevois est descendu de 52.60 à 26.66; celui des Allemands est descendu aussi, de 5.26 à 3.14; tandis que chez tous les autres il a monté : de 21.03 à 30.31 pour les Confédérés; de 16.60 à 26 pour les Français; de 3.40 à 12.16 pour les Italiens; de 1.10 à 1.73 pour les nationalités diverses. Pour tous les étrangers réunis, le pourcentage s'est élevé de 26.37 à 43.03 et, pour l'ensemble des non-Genevois, de 47.40 à 73.34.

3° Une autre manière de mesurer de combien l'accroissement des hospitalisés dépasse celui de la population de même nom, consiste à considérer comme valant cent, d'une part le nombre réel des malades dans un hôpital pendant la première décade d'observation, et d'autre part le nombre réel des habitants lors du recensement correspondant; puis de rechercher quelle valeur prennent, comparativement à ces premiers, les nombres analogues de la dernière décade. C'est ce que nous avons fait et indiqué sur nos tableaux numériques n° 1 à 6, pour les cinq hôpitaux consacrés aux maladies aiguës et pour l'Asile de Pressy, et ce que nous résumons soit ici, soit dans nos *graphiques 3 et 4,* pour les trois grands groupes d'hospitalisés, à l'Hôpital cantonal et à la Maternité.

Hôpital cantonal. Pendant que la population genevoise, comptée pour 100 en 1860, montait à 106 en 1900 (accroissement 6), les malades genevois montaient de 100 à 126 (augmentation 26). — La population confédérée est montée de 100 à 275 (accroissement 175) et les malades confédérés de 100 à 285 (augmentation 185). — La population étrangère est montée de 100 à 183 (accroissement 83) et les malades étrangers de 100 à 361 (augmentation 261).

Nous attirons fortement l'attention sur ces chiffres qui donnent la mesure exacte de l'aggravation des charges de l'Assistance publique résultant de l'accroissement de la population. Cette aggravation n'est pas simplement proportionnelle à l'accroissement, elle progresse beaucoup plus rapidement que lui, surtout dans la population étrangère. Or, les étrangers ne nous rendent pas un impôt équivalent. Notre ministre des finances déclarait dans la séance du Grand Conseil du 29 février 1908 qu'une minorité de Genevois paie les trois quarts des impôts, une majorité d'étrangers un quart.

A la *Maternité,* de 1877 à 1906, les Genevoises ont augmenté de 100 à 234 (la population de 100 à 103), les Confédérées de 100 à 211 (population de 100 à 111), les étrangères de 100 à 362 (population de 100 à 139).

L'aggravation des charges de l'Assistance publique a donc été plus forte en trente ans à la Maternité qu'en cinquante ans à l'Hôpital cantonal. Chacun des

trois groupes, Genevois, Confédérés et étrangers, y contribue, mais dans des mesures différentes; celle des étrangers est de beaucoup la plus forte.

4° *Hôpitaux privés.* Si ces établissements particuliers n'avaient pas existé, la plupart des 28,200 malades qu'ils ont accueillis auraient dû être logés, nourris et traités officiellement, ce qui eût augmenté d'un cinquième environ les charges déjà si lourdes de l'Assistance publique. Les personnes qui ont créé ces institutions et qui les soutiennent d'année en année font du bien directement aux malades qu'elles assistent, et en font encore indirectement à l'Hospice général et à tous les habitants du canton qui payent des impôts, qu'ils soient Genevois, Suisses d'autres cantons ou étrangers, car ils les dégrèvent d'une part notable de leurs contributions. Elles font ce double bien par pure humanité et charité chrétienne, car rien ne les y oblige. Aucun devoir ne les y astreint vis-à-vis de leurs compatriotes, et aucune loi fédérale, aucun traité international ne leur impose quoi que ce soit vis-à-vis de leurs confédérés et des ressortissants d'autres pays. Elles ont traité gratuitement 6344 Français dans le même temps qu'elles accueillaient 5971 Genevois.

Un fait à remarquer c'est que la proportion des malades étrangers est à peu près la même dans les établissements privés et dans les établissements publics, tandis que les proportions des Genevois et des Confédérés y sont très différentes, ainsi que le montre le petit tableau suivant et notre *graphique n° 5.*

Dans les hôpitaux et asiles on trouve en nombres réels:

	Genevois	Confédérés	Etrangers
Publics . .	55,816	37,337	52,764
Privés . .	7,224	14,184	11,302

En chiffres proportionnels:

	Genevois	Confédérés	Etrangers
Publics . .	*38.25*	*25.58*	*36.17*
Privés . . .	*22.39*	*43.36*	*34.25*

Sur cent malades traités officiellement, il y a douze et demi Genevois de plus que de Confédérés, alors que sur cent malades des établissements particuliers on trouve dix-huit Confédérés de plus que de Genevois, c'est-à-dire presque deux fois autant. Les Genevois utilisent proportionnellement moins, et les Confédérés beaucoup plus, les hôpitaux et asiles privés que les hôpitaux et asiles publics.

Nationalité des hospitalisés dans les cantons de Genève, Vaud et Neuchâtel.

A. Avant de terminer notre étude dans le canton de Genève, nous avons essayé de la poursuivre, en ce qui concerne les hospitalisés dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel, en priant les directeurs des principales institutions hospitalières, de nous communiquer les relevés des registres d'entrées. Tous ont mis la plus grande obligeance et le plus louable empressement à nous les envoyer. Nous les en remercions vivement, car la comparaison qu'ils ont ainsi rendue possible, entre les trois cantons, fournit des résultats très intéressants.

Pour que cette comparaison soit aussi exacte que possible et pour que les nombres des malades puissent être mis en rapport avec ceux des habitants recensés fédéralement en 1900, nous l'avons limitée aux cinq dernières années dont nous nous sommes occupés, 1902 à 1906, dans les cantons de Genève et de Vaud, et à la seule année 1905 dans le canton de Neuchâtel, le temps nous ayant manqué pour obtenir davantage de renseignements.

Dans le canton de Genève les cinq hôpitaux: Cantonal, Maternité, Boissier, Butini et Gourgas, ont reçu pendant ces cinq ans 28,440 malades, dont 7240 Genevois, 8629 Confédérés et 12,571 étrangers.

Dans le canton de Vaud vingt hôpitaux et infirmeries, dont voici les noms: Hôpital cantonal, Maternité, Hôpital ophtalmique et Hospice de l'enfance à Lausanne, le Samaritain à Vevey, les infirmeries d'Aigle, Bex, Château-d'Oex, Morges, Rolle, Nyon, Yverdon, Ste-Croix, Orbe, Aubonne, Moudon, Payerne, Romainmôtier, Montreux et l'Hôpital de St-Loup ont hospitalisé 52,816 malades pendant les cinq mêmes années. Sur ce nombre il y a eu 32,265 Vaudois, 10,938 Confédérés et 9613 étrangers. Notre *tableau numérique n° 11* indique la répartition par nationalités des hospitalisés dans chacun de ces établissements séparément.

Dans le canton de Neuchâtel dix hôpitaux dont les noms suivent: Pourtalès, Maternité, Hôpital de la Ville, Chantemerle, Hôpital des enfants, tous les cinq à Neuchâtel, puis Chaux-de-Fonds, Locle, Val de Travers (à Couvet), Fleurier et Val de Ruz, ont reçu, dans la seule année 1905, le total de 4455 malades, dont 1834 Neuchâtelois, 1999 Confédérés et 622 étrangers. Notre *tableau n° 12* donne la répartition dans chaque hôpital en particulier.

Transformons ces nombres réels d'hospitalisés en chiffres proportionnels, et mettons les en regard de ceux des habitants déduits du recensement de 1900:

Sur 100 *hospitalisés* dans chaque canton on trouve dans le canton de:

	Ressortissants du canton	Suisses d'autres cantons	Etrangers
Genève . .	*25.45 Genevois*	*30.35*	*44.20*
Vaud . . .	*61.00 Vaudois*	*20.70*	*18.30*
Neuchâtel .	*41.17 Neuchâtelois*	*44.90*	*13.93*

Sur 100 *habitants* dans chaque canton on compte dans le canton de :

	Ressortissants du canton	Suisses d'autres cantons	Etrangers
Genève . .	*32.84 Genevois*	*27.46*	*39.70*
Vaud . . .	*67.87 Vaudois*	*21.05*	*11.08*
Neuchâtel .	*44.97 Neuchâtelois*	*44.57*	*10.46*

Les *ressortissants du canton* sont, dans les trois cantons, *moins* nombreux proportionnellement dans les hôpitaux que dans la population. C'est à Genève que cette différence est la plus grande, elle y atteint 7.49 %. Dans le canton de Vaud elle est de 6.87 % et dans celui de Neuchâtel de 3.80 % seulement.

Les *étrangers* sont dans les trois cantons *plus* nombreux proportionnellement dans les hôpitaux que dans la population. C'est dans le canton de Vaud que cette différence est la plus grande, elle y atteint 7.22 %. A Genève elle est de 4.50 %, et dans le canton de Neuchâtel de 3.47 %.

Les *Suisses d'autres cantons* sont à Genève de 2.89 %, *plus* nombreux proportionnellement dans les hôpitaux que dans la population, tandis qu'ils sont à égalité presque absolue dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel.

B. Subdivision des étrangers par nationalité.

Pour pousser plus loin la comparaison entre les trois cantons, il faut pour celui de Vaud se limiter à dix-huit hôpitaux, car ceux de Montreux et de St-Loup n'ont pu nous indiquer qu'en bloc leurs nombres d'étrangers et de Confédérés. Le pourcentage des hospitalisés étrangers se subdivise de la manière suivante.

Cantons	Etrangers réunis	Français	Italiens	Allemands	Autres
Genève . . .	*44.20*	*25.66*	*12.82*	*3.10*	*2.62*
Vaud . . .	*17.40*	*4.72*	*10.03*	*1.35*	*1.10*
Neuchâtel . .	*13.93*	*3.90*	*7.16*	*2.40*	*0.47*

Genève a donc à hospitaliser *proportionnellement :* deux fois et demie autant d'étrangers que Vaud et trois fois autant que Neuchâtel; — cinq fois autant de Français que Vaud et six fois autant que Neuchâtel; — un cinquième d'Italiens de plus que Vaud et presque le double de Neuchâtel; — un tiers environ d'Allemands de plus que Neuchâtel et deux fois et un tiers autant que Vaud; — deux fois et demie autant d'étrangers divers que Vaud et cinq fois autant que Neuchâtel.

Nos *tableaux 11 et 12* permettent de constater de grandes différences dans la répartition des nationalités, suivant les districts d'un même canton. Les étudier en détails ici nous entraînerait trop loin. Disons cependant que l'énorme proportion d'Italiens traités à l'infirmerie de Château-d'Oex est exceptionnelle et provient du fait que la construction du chemin de fer avait temporairement attiré une masse d'Italiens dans le Pays d'Enhaut.

C. Confédérés hospitalisés, classés d'après leur canton d'origine.

Nous avons indiqué plus haut la répartition par canton d'origine des Confédérés assistés par treize institutions genevoises pendant une période aussi prolongée que possible pour chacune d'elles. Maintenant, pour la comparaison avec les deux cantons voisins du notre, nous nous bornons, comme nous venons de le faire pour les étrangers, à l'étudier, à Genève pour nos cinq dernières années d'observation et dans nos cinq principaux hôpitaux. De cette manière, tous les chiffres proportionnels de notre *tableau numérique n° 13* représentent bien des valeurs comparables.

Ce tableau démontre qu'il y a, *d'après les chiffres proportionnels, sur cent hospitalisés :* Neuf fois et un tiers autant de Vaudois hospitalisés à Genève que de Genevois hospitalisés dans Vaud.

Cinq fois autant de Neuchâtelois à Genève que de Genevois à Neuchâtel.

Trois fois autant de Genevois dans Vaud qu'à Neuchâtel.

Deux fois et deux tiers autant de Vaudois à Genève qu'à Neuchâtel.

Les Bernois forment presque le quart des Confédérés hospitalisés à Genève, plus du tiers dans le canton de Vaud et plus de la moitié à Neuchâtel.

Deux fois autant de Fribourgeois dans Vaud qu'à Genève, où ils sont deux pour cent de plus qu'à Neuchâtel.

Les Valaisans sont de moitié plus nombreux dans le canton de Vaud qu'à Genève.

La proportion des Argoviens est presque identique dans les trois cantons.

Pour tous les autres Confédérés la proportion des ressortissants de chaque canton est minime et varie peu.

Dans notre *tableau n° 14 nous comparons le chiffre des hospitalisés avec celui des habitants de même nom,* en indiquant combien chaque canton d'origine compte de ses ressortissants, d'une part dans la population, d'autre part dans les hôpitaux du canton hospitalisant. On voit que le chiffre proportionnel des hospitalisés

est généralement plus faible que celui de la population correspondante. Lorsqu'il est, au contraire, *plus élevé,* nous l'avons imprimé en caractères gras. C'est le cas, dans les trois cantons hospitalisants, pour les Fribourgeois, les Valaisans et les Tessinois.

Les Fribourgeois sont, proportionnellement, de 4.40 % plus nombreux dans les hôpitaux que dans la population, tant à Genève qu'à Neuchâtel, et dans le canton de Vaud la différence dépasse le 10 %.

Pour les Valaisans, elle est de 0.40 % à Neuchâtel, de 5.84 % à Genève, de 8.56 % dans le canton de Vaud.

Pour les Tessinois, elle est de 0.38 % à Genève, de 0.49 % dans le canton de Vaud et de 0.78 % à Neuchâtel.

En outre, il y a à Genève, 1 % de Bernois et 0.20 % de Lucernois de plus dans les hôpitaux; et à Neuchâtel 0.80 % de plus d'Argoviens que dans la population.

D. Notre dernier *tableau numérique n° 15* indique *sur cent ressortissants de chaque pays ou canton* (recensement de 1900) *combien ont été hospitalisés par année* (moyenne de 1902 à 1906 pour Genève et Vaud, et en l'année 1905 pour Neuchâtel). Sans attacher une valeur absolue à ces chiffres, parce que quelques petites infirmeries locales des cantons de Vaud et de Neuchâtel ont pu échapper à notre rapide enquête, les comparaisons qu'ils permettent d'établir sont réellement instructives.

Si, à Genève, chacun des chiffres (sauf quatre) est plus élevé que ses correspondants dans les deux cantons voisins, cela tient pour une part à la cause que nous venons d'indiquer, mais surtout pensons nous, à ce que la concentration urbaine tant des habitants que des hôpitaux genevois, facilite et multiplie l'utilisation des ressources hospitalières, Genève enfin, réputée ville riche et cosmopolite attire plus de gens sans ressources que les cantons à population plus rurale et moins condensée.

Remarquons qu'au contraire, les Genevois hospitalisés ne sont pas en proportion plus forte dans leur propre canton que dans les deux autres, et qu'ils ne tiennent que le 26me rang à Genève, tandis que les hospitalisés neuchâtelois occupent le 15me rang à Neuchâtel et les Vaudois le 14me dans le canton de Vaud. La proportion des hospitalisés genevois à Genève est de 1 % inférieure à celle de tous les habitants réunis du canton, tandis que la proportion des Vaudois et des Neuchâtelois est de 0.30 % seulement, inférieures aux moyennes de leur canton.

Les Valaisans occupent, dans les trois cantons, la tête de la colonne avec un chiffre considérable d'hospitalisés: 8.25 à 10.33 par centaine d'habitants valaisans. Viennent en seconde ligne les Italiens dont le chiffre pour cent varie très peu, de 6.90 à 7.14; et au troisième rang les Fribourgeois qui sont 6.22 à 7.55 hospitalisés par cent ressortissants du canton de Fribourg.

Dans les trois cantons, *cent citoyens du canton fournissent moins d'hospitalisés que les Confédérés réunis:* 1.44 de moins à Genève, 0.34 à Neuchâtel, 0.23 dans le canton de Vaud, et *encore moins que les étrangers réunis:* 2.33 de moins dans le canton de Vaud, 1.50 à Neuchâtel, 1.47 à Genève.

Cent *Français* fournissent 0.71 d'hospitalisés de plus que les Neuchâtelois à Neuchâtel, 1 de plus que les Genevois à Genève et 3 de plus que les Vaudois dans le canton de Vaud.

Cent *Allemands* et cent *étrangers divers* en fournissent au contraire moins que cent citoyens du canton dans chacun des trois cantons.

Tableau n° 1. **Malades traités à l'Hôpital cantonal de Genève (50 années).**

Epoques	Genevois		Confédérés		Français		Italiens		Allemands		Autres		Etrangers		Non-Genevois		Totaux	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1857—1866	9,740	*52.60*	3,895	*21.03*	3,077	*16.61*	632	*3.40*	974	*5.26*	199	*1.10*	4,882	*26.37*	8,777	*47.40*	18,517	*100*
1867—1876	11,551	*49.46*	5,193	*22.24*	4,363	*18.70*	874	*3.74*	1,186	*5.07*	183	*0.78*	6,606	*28.29*	11,799	*50.54*	23,350	*100*
1877—1886	12,767	*42.67*	7,132	*23.84*	7,492	*25.08*	1,212	*4.05*	1,114	*3.70*	201	*0.66*	10,019	*32.86*	17,151	*57.33*	29,918	*100*
1887—1896	10,363	*35.16*	7,957	*27.00*	8,171	*27.72*	1,568	*5.32*	1,030	*3.50*	387	*1.30*	11,156	*37.84*	19,113	*64.84*	29,476	*100*
1897—1906	12,300	*30.00*	11,125	*27.08*	10,707	*26.07*	5,037	*12.27*	1,128	*2.74*	756	*1.84*	17,628	*42.92*	28,753	*70.00*	41,053	*100*
1857—1906	56,721	*39.25*	35,302	*24.81*	33,810	*23.75*	9,323	*6.55*	5,432	*3.82*	1,726	*1.22*	50,291	*35.34*	85,593	*60.15*	142,314	*100*
Malades en traitement, à retrancher	5,221	*id.*	3,251	*id.*	3,109	*id.*	858	*id.*	500	*id.*	157	*id.*	4,624	*id.*	7,875	*id.*	13,096	*id.*
Malades entrés	51,500	*id.*	32,051	*id.*	30,701	*id.*	8,465	*id.*	4,932	*id.*	1,569	*id.*	45,667	*id.*	77,718	*id.*	129,218	*id.*

Marche progressive, de 10 en 10 ans, de chaque nationalité, les nombres de la 1re décade étant comptés chacun pour 100.

1857—1866	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*
1867—1876	*118*	*133*	*140*	*138*	*122*	*92*	*135*	*134*	*126*
1877—1886	*131*	*181*	*243*	*191*	*114*	*101*	*205*	*199*	*162*
1887—1896	*106*	*204*	*265*	*248*	*106*	*191*	*228*	*218*	*159*
1897—1906	*126*	*285*	*348*	*797*	*115*	*380*	*361*	*327*	*222*

Tableau n° 2. **Malades traitées à la Maternité de Genève (30 années).**

Epoques	Genevoises		Confédérées		Françaises		Italiennes		Allemandes		Autres		Etrangères		Non-Genevoises		Totaux	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1877—1886	545	*19.00*	1,215	*42.71*	762	*26.82*	75	*2.64*	216	*7.60*	31	*1.23*	1,084	*38.29*	2,299	*81.00*	2,844	*100*
1887—1896	841	*21.52*	1,354	*34.68*	1,220	*31.26*	250	*6.66*	205	*5.22*	34	*0.66*	1,709	*43.80*	3,063	*78.48*	3,904	*100*
1897—1906	1,275	*16.41*	2,565	*33.00*	2,249	*29.00*	1,145	*14.72*	268	*3.43*	269	*3.44*	3,931	*50.58*	6,496	*83.59*	7,771	*100*
1877—1906	2,661	*18.34*	5,134	*35.34*	4,231	*29.23*	1,470	*10.12*	689	*4.74*	334	*2.23*	6,724	*46.32*	11,858	*81.66*	14,519	*100*
Malades en traitem.	136	*id.*	261	*id.*	216	*id.*	75	*id.*	35	*id.*	16	*id.*	342	*id.*	603	*id.*	739	*id.*
Malades entrées	2,525	*id.*	4,837	*id.*	4,015	*id.*	1,395	*id.*	654	*id.*	318	*id.*	6,382	*id.*	11,255	*id.*	13,780	*id.*

Marche progressive, de 10 en 10 ans, de chaque nationalité, les nombres de la 1re décade comptés chacun pour 100.

1877—1886	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*
1887—1896	*154*	*111*	*160*	*333*	*95*	*109*	*158*	*133*	*137*
1897—1906	*234*	*211*	*295*	*1,526*	*128*	*868*	*362*	*282*	*273*

Tableau n° 3. **Malades entrés à l'hôpital Boissier, à Plainpalais (37 années).**

Epoques	Genevois		Confédérés		Français		Italiens		Allemands		Autres		Etrangers		Non-Genevois		Totaux	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1870-1876 (7 ans)	478	*33.36*	681	*47.50*	137	*9.56*	22	*1.58*	93	*6.42*	22	*1.58*	274	*19.14*	955	*66.64*	1,433	*100*
1877—1886	603	*21.73*	1,410	*50.81*	463	*16.70*	54	*1.94*	224	*8.07*	21	*0.75*	762	*27.46*	2,172	*78.27*	2,775	*100*
1887—1896	697	*17.00*	2,169	*52.74*	833	*20.27*	108	*2.63*	265	*6.44*	37	*0.92*	1,243	*30.26*	3,412	*83.00*	4,109	*100*
1897—1900	669	*17.67*	1,853	*49.00*	780	*20.61*	188	*4.92*	250	*6.60*	45	*1.20*	1,263	*33.33*	3,116	*82.33*	3,785	*100*
1870—1906 (37 ans)	2,447	*20.22*	6,113	*50.52*	2,213	*18.28*	372	*3.07*	832	*6.87*	125	*1.04*	3,542	*29.26*	9,655	*79.78*	12,102	*100*

Marche progressive, de 10 en 10 ans (30 années), de chaque nationalité, les nombres de la 1re décade comptés pour 100.

1877—1886	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*
1887—1896	*115*	*154*	*180*	*200*	*118*	*176*	*163*	*157*	*150*
1897—1906	*111*	*131*	*168*	*348*	*111*	*214*	*165*	*146*	*136*

Tableau n° 4. **Malades entrés à l'hôpital Butini, au Prieuré (36 années).**

Epoques	Genevois		Confédérés		Français		Italiens		Allemands		Autres		Etrangers		Non-Genevois		Totaux	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1871—1876 (6 ans)	186	*27.88*	303	*45.42*	118	*17.70*	7	*1.05*	36	*5.40*	17	*2.55*	178	*26.70*	481	*72.12*	677	*100*
1877—1886	456	*20.09*	918	*40.44*	633	*27.88*	71	*3.13*	158	*6.90*	34	*1.56*	896	*39.47*	1,814	*79.91*	2,270	*100*
1887—1896	415	*15.46*	1,259	*46.90*	639	*23.80*	175	*6.52*	153	*5.70*	44	*1.62*	1,011	*37.64*	2,270	*84.54*	2,685	*100*
1897—1906	345	*16.38*	930	*44.16*	491	*23.31*	168	*8.00*	126	*6.00*	46	*2.15*	831	*39.46*	1,761	*83.62*	2,106	*100*
1871—1906 (36 ans)	1,402	*18.14*	3,410	*44.12*	1,881	*24.34*	421	*5.46*	473	*6.12*	141	*1.82*	2,916	*37.74*	6,326	*81.86*	7,728	*100*
Marche progressive de 10 en 10 ans, de chaque nationalité, les nombres de la 1re décade comptés pour 100.																		
1877—1886	*100*		*100*		*100*		*100*		*100*		*100*		*100*		*100*		*100*	
1887—1896	*91*		*137*		*101*		*246*		*97*		*129*		*112*		*125*		*118*	
1897—1906	*75*		*101*		*78*		*237*		*80*		*135*		*93*		*97*		*93*	

Tableau n° 5. **Malades entrés à la Maison des Enfants malades (21 années).**

Epoques	Genevois		Confédérés		Français		Italiens		Allemands		Autres		Etrangers		Non-Genevois		Totaux	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1886 (1 année)	94	*41.23*	66	*28.94*	50	*22.00*	10	*4.38*	5	*2.19*	3	*1.26*	68	*29.83*	134	*58.77*	228	*100*
1887—1896	890	*26.31*	1,154	*34.06*	918	*27.12*	259	*7.65*	115	*3.40*	49	*1.46*	1,341	*39.63*	2,495	*73.69*	3,385	*100*
1897—1906	1,138	*22.93*	1,618	*32.63*	1,282	*25.84*	703	*14.15*	104	*2.12*	120	*2.33*	2,209	*44.44*	3,827	*77.07*	4,965	*100*
1886—1906 (21 ans)	2,122	*24.73*	2,838	*33.08*	2,250	*26.33*	972	*11.26*	214	*2.60*	172	*2.00*	3,608	*42.19*	6,446	*75.27*	8,568	*100*
Marche progressive de 10 en 10 ans, de chaque nationalité, les nombres de la 1re décade comptés pour 100 (20 années).																		
1887—1899	*100*		*100*		*100*		*100*		*100*		*100*		*100*		*100*		*100*	
1897—1906	*128*		*140*		*140*		*271*		*90*		*245*		*164*		*158*		*146*	

Tableau n° 6. **Malades entrées à l'Asile de Pressy (37 années).**

Epoques	Genevoises		Confédérées		Françaises		Italiennes		Allemandes		Autres		Etrangères		Non-Genevoises		Totaux	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1870—1876 (7 ans)	238	*51.40*	146	*31.53*	57	*12.30*	2	*0.43*	17	*3.67*	3	*0.67*	79	*17.07*	225	*48.60*	463	*100*
1877—1886	293	*40.92*	268	*37.43*	86	*12.00*	10	*1.40*	58	*8.10*	1	*0.15*	155	*21.65*	423	*59.08*	716	*100*
1887—1896	238	*30.75*	337	*43.54*	128	*16.54*	12	*1.55*	52	*6.72*	7	*0.90*	199	*25.71*	536	*69.25*	774	*100*
1897—1906	198	*23.35*	385	*45.40*	159	*18.76*	41	*4.83*	55	*6.48*	10	*1.18*	265	*31.25*	650	*76.65*	848	*100*
1870—1906 (37 ans)	967	*34.54*	1,136	*40.57*	430	*15.36*	65	*2 32*	182	*6.50*	21	*0.71*	698	*24.89*	1,834	*65.46*	2,801	*100*
Marche progressive de 10 en 10 ans (30 années) de chaque nationalité, les nombres de la 1re décade comptés pour 100.																		
1877—1886	*100*		*100*		*100*		*100*		*100*		*100*		*100*		*100*		*100*	
1887—1896	*81*		*125*		*149*		*120*		*89*		*233*		*128*		*126*		*108*	
1897—1906	*67*		*143*		*185*		*410*		*95*		*333*		*171*		*154*		*118*	

Tableau n° 7.

Ensemble des assistés.

Nombres absolus.

Durée d'observation	Institutions	Genevois	Confédérés	Français	Italiens	Allemands	Autres	Etrangers	Non-Genevois	Totaux
1857—1906 (50 ans)	Hôpital cantonal . . .	51,500	32,052	30,701	8,465	4,932	1,569	45,667	77,719	129,219
1877—1906 (30 ans)	Maternité	2,525	4,873	4,015	1,395	654	318	6,382	11,255	13,780
1887—1906 (20 ans)	Gourgas	2,122	2,838	2,250	973	224	172	3,619	6,457	8,579
1870—1906 (37 ans)	Boissier	2,447	6,113	2,213	372	832	125	3,542	9,655	12,102
1871—1906 (36 ans)	Prieuré	1,402	3,410	1,881	421	473	141	2,916	6,326	7,728
1900—1906 (7 ans)	Pinchat	74	91	98	29	6	2	135	226	300
1870—1906 (37 ans)	Pressy	967	1,136	430	65	182	21	698	1,834	2,801
1886—1904 (19 ans)	Misericorde	57	297	66	17	41	3	127	424	481
1896—1906 (11 ans)	Bourg de Four	21	148	85	27	30	1	143	291	312
1887—1906 (20 ans)	Lancy	23	59	12	1	2	1	16	75	98
1901—1906 (6 ans)	Bel-Air	609	342	427	110	44	43	624	966	1,575
1900—1906 (7 ans)	Lœx	99	9	8	2	—	3	13	22	121
1902—1906 (5 ans)	Saconnex	878	—	—	—	—	—	—	—	878
1903—1906 (3 ans)	Clairmont	205	61	41	16	6	15	78	139	344
1900—1906 (7 ans)	Bains de mer	111	92	74	27	5	—	106	198	309
1902—1906 (5 ans)	Policlinique	12,192	13,237	13,533	5,601	1,519	1,677	22,330	35,567	47,759
1902—1903 (2 ans)	Ecole dentaire	601	829	605	302	103	90	1,100	1,929	2,530
1905 (1 an) . . .	Dispensaire des médecins	137	247	213	110	12	5	340	587	724
1906—1907 (1 an)	Dispensaire antitubercul.	127	128	63	53	3	6	125	253	380
1887—1906 (20 ans)	Dispensaire des dames .	4,836	5,427	1,296	172	503	80	2,051	7,478	12,314
1899—1906 (8 ans)	Fondation Trembley . .	180	107	54	5	8	3	70	177	357
1897—1906 (10 ans)	Dames de charité . . .	195	560	1,286	733	70	18	2,107	2,667	2,862
	Tous les assistés	81,308	72,056	59,351	18,896	9,649	4,293	92.189	164,245	245,553

Tableau n° 8.

Ensemble des assistés.

Chiffres proportionnels.

Institutions	Genevois	Confédérés	Français	Italiens	Allemands	Autres	Etrangers	Non-Genevois
Hôpital cantonal	*39.25*	*24.81*	*23.75*	*6.55*	*3.80*	*1.22*	*35.94*	*60.75*
Maternité	*18.34*	*35.34*	*29.23*	*10.12*	*4.74*	*2.23*	*46.32*	*81.66*
Gourgas	*24.73*	*33.08*	*26.33*	*11.26*	*2.60*	*2.00*	*42.19*	*75.27*
Boissier	*20.22*	*50.52*	*18.28*	*3.07*	*6.87*	*1.04*	*29.26*	*79.78*
Prieuré	*18.14*	*44.12*	*24.34*	*5.46*	*6.12*	*1.52*	*37.74*	*81.86*
Pinchat	*24.67*	*30.33*	*32.67*	*9.66*	*2.00*	*0.67*	*45.00*	*75.33*
Pressy	*34.54*	*40.56*	*15.36*	*2.32*	*6.50*	*0.70*	*24.90*	*65.46*
Misericorde	*11.85*	*61.75*	*13.72*	*3.53*	*8.52*	*0.63*	*26.40*	*88.15*
Bourg de Four	*6.74*	*47.43*	*27.24*	*8.55*	*9.62*	*0.32*	*45.83*	*93.26*
Lancy	*23.45*	*60.20*	*12.25*	*1.02*	*2.04*	*1.02*	*16.33*	*76.53*
Bel-Air	*38.66*	*21.71*	*27.10*	*7.00*	*2.90*	*2.63*	*39.63*	*61.33*
Lœx	*81.80*	*7.45*	*6.62*	*1.68*	—	*2.45*	*10.75*	*18.20*
Saconnex	*100.00*	—	—	—	—	—	—	—
Clairmont	*59.60*	*18.00*	*12.00*	*4.50*	*1.50*	*4.40*	*22.40*	*40.40*
Bains de mer	*36.00*	*29.48*	*24.00*	*8.72*	*1.80*	—	*34.52*	*64.00*
Policlinique	*25.52*	*27.72*	*28.33*	*11.75*	*3.20*	*3.48*	*46.76*	*74.48*
Ecole dentaire	*23.75*	*32.65*	*24.00*	*12.00*	*4.00*	*3.60*	*43.60*	*76.25*
Dispensaire des médecins	*19.00*	*34.00*	*29.40*	*15.22*	*1.66*	*0.72*	*47.00*	*81.00*
Dispensaire antituberculeux	*33.32*	*33.68*	*16.65*	*14.00*	*0.80*	*1.55*	*33.00*	*66.68*
Dispensaire des dames	*38.38*	*45.00*	*10.52*	*1.40*	*4.00*	*0.70*	*16.62*	*61.62*
Fondation Trembley	*50.42*	*30.00*	*15.12*	*1.40*	*2.24*	*0.82*	*19.58*	*49.58*
Dames de charité	*6.60*	*19.40*	*45.23*	*25.61*	*2.44*	*0.70*	*74.00*	*93.40*
Total des assistés	*33.11*	*29.34*	*24.18*	*7.70*	*3.93*	*1.74*	*37.55*	*66.89*

Tableau n° 9.

Tableau comparatif par nationalités.

	Genevois	Confédérés	Français	Italiens	Allemands	Autres	Etrangers	Non-Genevois	Totaux
A. De la population. Résumé des cinq derniers recensements fédéraux.									
Total des 5 recensements	207,584	113,469	148,526	18,888	17,044	10,267	194,725	308,194	515,778
Population moyenne	41,517	22,694	29,705	3,778	3,409	2,053	38,945	61,639	103,156
Chiffres proportionnels	*40.24*	*22.00*	*28.79*	*3.67*	*3.30*	*2.00*	*37.76*	*59.76*	*100*
B. De tous les assistés pour motif de santé.									
Nombres absolus	81,308	72,056	59,351	18,896	9,649	4,293	92,189	164,245	245,553
Chiffres proportionnels	*33.11*	*29.34*	*24.18*	*7.70*	*3.93*	*1.74*	*37.55*	*66.89*	*100*
C. Des assistés hospitalisés pour maladies aiguës.									
Nombres absolus	65,259	52,731	44,333	12,548	7,647	2,495	67,023	119,754	185,013
Chiffres proportionnels	*35.24*	*28.50*	*24.00*	*6.78*	*4.13*	*1.35*	*36.26*	*64.76*	*100*
D. Des autres assistés pour motif de santé.									
Nombres absolus	16,049	19,325	15,018	6,348	2,002	1,798	25,166	44,491	60,540
Chiffres proportionnels	*26.60*	*31.82*	*24.80*	*10.48*	*3.30*	*3.00*	*41.58*	*73.40*	*100*
E. La proportion de chaque nationalité dans la population étant comptée pour 100, elle devient.									
Pour tous les assistés	*82*	*133*	*84*	*209*	*119*	*87*	*99*	*112*	—
Pour les hospitalisés	*87*	*129*	*87*	*185*	*125*	*68*	*96*	*108*	—
Pour les non-hospitalisés	*66*	*144*	*86*	*286*	*100*	*150*	*110*	*122*	—
F. Sur 100 assistés de chaque nationalité on compte.									
Hospitalisés	*80.26*	*73.18*	*74.70*	*66.40*	*79.24*	*58.12*	*72.70*	*72.91*	*75.30*
Non-hospitalisés	*19.74*	*26.82*	*25.30*	*33.60*	*20.76*	*41.88*	*27.30*	*27.09*	*24.70*
Ensemble	*100.00*	*100.00*	*100.00*	*100.00*	*100.00*	*100.00*	*100.00*	*100.00*	*100.00*

Tableau n° 10. **Nombres absolus et proportionnels par décades, de 1857 à 1906.**

A. De la population du canton de Genève, d'après les recensements fédéraux.

B. Des malades hôspitalisés pour affections aigues, dans les cinq hôpitaux: Cantonal, Boissier, Butini, Maternité, Enfants malades.

Recensements	Genevois	Confédérés	Français	Italiens	Allemandes	Autres	Etrangers	Non-Genevois	Totaux
A. Habitants du canton de Genève.									
1860. Nombres absolus . . .	40,926	13,200	24,272	1,478	1,991	959	28,700	41,900	82,826
Chiffres proportionnels .	*49.44*	*15.92*	*29 28*	*1.78*	*2.40*	*1.18*	*34.64*	*50.56*	*100*
1870. Nombres absolus . . .	40,533	17,142	29,353	1,376	2,892	1,943	35,564	52,706	93,239
Chiffres proportionnels .	*43.47*	*18.38*	*31.48*	*1.47*	*3.10*	*2.10*	*38.15*	*56.53*	*100*
1880. Nombres absolus . . .	42,541	21,147	30,003	2,534	3,543	1,827	37,907	59,054	101,595
Chiffres proportionnels .	*41.87*	*20.81*	*29.53*	*2.50*	*3.47*	*1.82*	*37.32*	*58.13*	*100*
1888. Nombres absolus . . .	40,034	25,565	30,621	3,289	3,965	2,035	39,910	65,475	105,509
Chiffres proportionnels .	*38.00*	*24.23*	*29.02*	*3.05*	*3.70*	*2.00*	*37.77*	*62.00*	*100*
1900. Nombres absolus . . .	43,550	36,415	34,277	10,211	4,653	3,503	52,644	89,059	132,609
Chiffres proportionnels .	*32.84*	*27.46*	*25.70*	*7.66*	*3.58*	*2.46*	*39.40*	*67.16*	*100*
Années	**B. Malades hôspitalisés.**								
1857—1866									
Hôpital cantonal seul (10 ans)	9,740	3,895	3,077	632	974	199	4,882	8,777	18,517
	52.60	*21.03*	*16.61*	*3.40*	*5.26*	*1.10*	*26.37*	*47.40*	*100*
1867—1876									
Hôpital cantonal 67—76 (10 ans)	11,551	5,193	4,363	874	1,186	183	6,606	11,799	23,350
Hôpital Boissier 70—76 (7 ans)	478	681	137	22	93	22	274	955	1,433
Infirmerie Butini 71—76 (6 ans)	186	303	118	7	36	17	178	481	667
	12,215	6,177	4,618	903	1,315	222	7,058	13,235	25,450
	48.00	*24.27*	*18.14*	*3.55*	*5.17*	*0.87*	*27.73*	*52.00*	*100*
1877—1886									
Hôpital cantonal (10 ans) . .	12,767	7,132	7,492	1,212	1,114	201	10,019	17,151	29,918
Hôpital Boissier (10 ans) . .	603	1,410	463	54	224	21	762	2,172	2,775
Infirmerie Butini (10 ans) . .	456	918	633	71	158	34	896	1,814	2,270
Maternité (10 ans)	545	1,215	762	75	216	31	1,084	2,299	2,844
	14,371	10,675	9,350	1,412	1,712	287	12,761	23,436	37,807
	38.00	*28.24*	*24.73*	*3.74*	*4.53*	*0.76*	*33.76*	*62.00*	*100*
1887—1896									
Hôpital cantonal (10 ans) . .	10,363	7,957	8,171	1,568	1,030	387	11,156	19,113	29,476
Hôpital Boissier (10 ans) . .	697	2,169	833	108	265	37	1,243	3,412	4,109
Infirmerie Butini (10 ans) . .	415	1,259	639	175	153	44	1,011	2,270	2,685
Maternité (10 ans)	841	1,354	1,220	250	205	34	1,709	3,063	3,904
Enfants malades (10 ans) . .	890	1,154	918	259	115	49	1,341	2,495	3,385
	13,206	13,893	11,781	2,360	1,768	551	16,460	30,353	43,559
	30.00	*31.66*	*27. 7*	*5.42*	*4.05*	*1.80*	*38.34*	*70.00*	*100*
1897—1906									
Hôpital cantonal (10 ans) . .	12,300	11,125	10,707	5,037	1,128	756	17,628	28,753	41,053
Hôpltal Boissier (10 ans) . .	669	1,853	780	188	250	45	1,263	3,116	3,785
Infirmerie Butini (10 ans) . .	345	930	491	168	126	46	831	1,761	2,106
Maternité (10 ans)	1.275	2,565	2,249	1,145	268	269	3,931	6,496	7,771
Enfants malades (10 ans) . .	1,138	1,618	1,282	703	104	120	2,209	3,827	4,965
	15,727	18,091	15,509	7,241	1,876	1,236	25,862	43,953	59,680
	26.66	*30.31*	*26.00*	*12.16*	*3.14*	*1.73*	*43.03*	*73.34*	*100*

Tableau n° 11. **Hospitalisés dans le canton de Vaud (5 années 1902 à 1906).**

Hôpitaux	Vaudois		Confédérés		Français		Italiens		Allemands		Autres		Etrangers		Non-Vaudois		Totaux	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Hôpital cantonal . . .	16,134	66.45	3,918	16.15	1,025	4.22	2,468	10.16	337	1.38	399	1.64	4,229	17.40	8,147	33.55	24,281	100
Maternité	1,625	60.59	555	20.70	82	3.06	343	12.80	48	1.79	29	1.08	502	18.71	1,057	39.41	2,682	100
Hôpital ophtalmique . .	1,000	38.65	846	32.70	461	17.82	251	9.70	24	0.93	5	0.20	741	28.65	1,587	61.35	2,587	100
Hospice de l'Enfance . .	585	53.77	353	32.44	51	4.69	87	8.00	6	0.55	6	0.55	150	13.79	503	46.23	1,088	100
Samaritain Vevey . . .	1,450	40.00	1,260	34.44	137	3.75	702	19.13	80	2.15	21	0.55	940	25.58	2,200	60.00	3,650	100
Infirmerie Aigle . . .	585	66.00	194	21.67	10	1.11	90	10.00	8	0.82	4	0.40	112	12.33	306	34.00	891	100
„ Bex	274	64.93	98	23.22	10	2.37	35	8.27	3	0.71	2	0.50	50	11.85	148	35.07	422	100
„ Chateau d'Oex	440	53.65	92	11.22	12	1.46	244	29.80	8	0.97	24	2.90	288	35.13	380	46.35	820	100
„ Morges . . .	741	68.55	229	21.18	50	4.62	42	3.90	12	1.10	7	0.65	111	10.27	340	31.45	1,081	100
„ Rolle	967	73.36	227	17.23	70	5.32	37	2.80	14	1.06	3	0.23	124	9.41	351	26.64	1,318	100
„ Nyon	1,773	58.94	585	19.44	377	12.53	193	6.41	62	2.30	18	0.38	650	21.62	1,235	41.06	3,008	100
„ Yverdon . . .	1,116	65.65	466	27.40	31	1.82	59	3.47	18	1.06	12	0.60	120	6.95	586	34.35	1,702	100
„ Ste-Croix . .	282	76.20	62	16.76	5	1.36	17	4.86	3	0.82	—	—	25	7.04	87	23.80	369	100
„ Orbe	857	73.56	167	14.33	15	1.12	113	9.70	14	1.20	1	0.09	141	12.11	308	26.44	1,165	100
„ Aubonoe . .	362	79.56	57	12.53	16	3.51	17	3.73	3	0.67	—	—	36	7.91	93	20.44	455	100
„ Moudon . . .	345	77.53	61	13.71	6	1.34	31	6.96	2	0.46	—	—	39	8.76	100	22.47	445	100
„ Payerne . . .	1,188	55.85	799	37.55	26	1.22	93	4.36	18	0.84	3	0.18	140	6.60	799	44.15	2,127	100
„ Romainmôtier .	353	78.10	49	10.85	3	0.66	45	9.95	2	0.44	—	—	50	11.05	99	21.90	452	100
Dix-huit hôpitaux	30,077	61.96	10,018	20.64	2,385	4.92	4,867	10.03	662	1.35	534	1.10	8,448	17.40	18,466	38.04	48,543	100
St-Loup	1,566	70.00	313	14.00	—	—	—	—	—	—	—	—	367	16.00	680	30.00	2,246	100
Montreux	622	30.68	607	30.00	—	—	—	—	—	—	—	—	798	39.32	1,405	69.32	2,027	100
Vingt hôpitaux	32,265	61.00	10,938	20.70	—	—	—	—	—	—	—	—	9,613	18.30	20,551	39.00	52,816	100

Tableau n° 12. **Hospitalisés dans le canton de Neuchâtel (1 année, 1905).**

Hôpitaux	Neuchâtelois		Confédérés		Français		Italiens		Allemands		Autres		Etrangers		Non-Neuchâtelois		Totaux	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Pourtalès	440	44.00	459	46.00	24	2.30	59	5.90	18	1.80	—	—	101	10.00	560	56.00	1,000	100
Maternité	198	37.86	250	47.80	8	1.55	46	8.78	15	2.87	6	1.14	75	14.34	325	62.14	523	100
Hôpital de la ville . .	285	40.71	350	50.00	13	1.85	30	4.28	17	2.44	5	0.72	65	9.29	415	59.29	700	100
Chantemerle	69	36.51	55	29.10	5	2.64	48	25.39	11	5.83	1	0.53	65	34.39	120	63.49	189	100
Hôpital des enfants . .	56	32.18	92	52.86	6	3.46	17	9.76	2	1.16	1	0.58	26	14.96	118	67.82	174	100
Chaux-de-Fonds . . .	306	33.12	464	50.21	71	7.68	58	6.27	23	2.48	2	0.24	154	16.67	618	66.88	924	100
Locle	198	56.10	114	32.29	19	5.38	15	4.25	4	1.13	3	0.85	41	11.61	155	43.90	353	100
Val de Travers (à Couvet)	135	43.13	120	38.33	16	5.11	34	10.87	5	1.60	3	0.96	58	18.54	178	56.87	313	100
Fleurier	60	44.44	55	40.74	6	4.44	6	4.44	7	5.18	1	0.76	20	14.82	75	55.56	135	100
Val de Ruz	87	60.10	40	27.78	6	4.16	6	4.16	5	3.48	—	—	17	11.80	57	39.58	144	100
Dix hôpitaux	1,834	41.17	1,999	44.90	174	3.90	319	7.16	107	2.40	22	0.47	622	13.93	2,621	58.83	4,455	100

Tableau n° 13.

Répartition par canton d'origine des Confédérés hospitalisés.

Nombres absolus et pourcentage (sur 100 Confédérés hospitalisés dans chacun des trois cantons) en cinq années, 1902 à 1906, à Genève et Vaud, en une année, 1905, à Neuchâtel.

Canton hospitalisant	Confédérés réunis	Canton d'origine																					
		Genevois	Vaudois	Neuchâtelois	Bernois	Fribourgeois	Valaisans	Tessinois	Argoviens	Schaffousois	Thurgoviens	Zurichois	Lucernois	Appenzellois	St-Gallois	Grisons	Soleurois	Unterwaldiens	Bâlois	Glaronais	Zougois	Schwytzois	Uranais
Genève (5 ans)	8,629	—	2,783	492	1,903	1,024	844	243	349	68	87	237	176	22	91	67	110	13	76	12	11	16	5
%	*100*	—	*32.25*	*5.70*	*22.05*	*11.86*	*9.80*	*2.83*	*4.04*	*0.80*	*1.00*	*2.74*	*2.04*	*0.25*	*1.06*	*0.77*	*1.27*	*0.16*	*0.88*	*0.14*	*0.12*	*0.18*	*0.06*
Vaud (5 ans) .	10,018	348	—	594	3,427	2,221	1,452	268	440	81	106	334	195	23	72	62	114	21	165	34	20	33	8
%	*100*	*3.47*	—	*5.93*	*34.20*	*22.18*	*14.50*	*2.67*	*4.40*	*0.81*	*1.06*	*3.33*	*1.95*	*0.22*	*0.72*	*0.61*	*1.14*	*0.21*	*1.65*	*0.34*	*0.20*	*0.33*	*0.08*
Neuchâtel (1 an)	1,999	22	252	—	1,178	197	13	62	90	10	14	44	26	3	13	4	36	2	23	7	—	2	1
%	*100*	*1.10*	*12.62*	—	*58.93*	*9.85*	*0.65*	*3.10*	*4.50*	*0.50*	*0.70*	*2.20*	*1.30*	*0.15*	*0.65*	*0.20*	*1.80*	*0.10*	*1.15*	*0.35*	—	*0.10*	*0.05*

Tableau n° 14.

Confédérés dans chacun des trois cantons.

Genève					Vaud					Neuchâtel				
	Population Recensement 1900		Hôpitaux Cinq années 1902 à 1906			Population Recensement 1900		Hôpitaux Cinq années 1902 à 1906			Population Recensement 1900		Hôpitaux Une année 1905	
	Nombre	%	Nombre	%		Nombre	%	Nombre	%		Nombre	%	Nombre	%
Vaudois . .	13,869	*38.06*	2,783	*32.25*	Bernois . .	27,239	*46.10*	3,427	*34.20*	Bernois . .	33,836	*60.11*	1,178	*58.90*
Bernois . .	7,644	*21.00*	1,903	***22.05***	Fribourgeois .	7,139	*12.06*	2,221	***22.18***	Vaudois . .	8,224	*14.60*	252	***12.65***
Fribourgeois .	2,710	*7.44*	1,024	***11.86***	Neuchâtelois .	4,505	*7.60*	549	*5.93*	Fribourgeois .	3,114	*5.55*	197	***9.85***
Neuchâtelois .	2,532	*6.95*	492	*5.70*	Valaisans . .	3,517	*5.94*	1,452	***14.50***	Argoviens .	2,071	*3.70*	90	***4.50***
Valaisans . .	1,634	*4.46*	844	***9.80***	Argoviens . .	3,492	*5.88*	440	*4.40*	Zurichois . .	1,484	*2.63*	44	*2.20*
Argoviens . .	1,571	*4.30*	349	*4.04*	Zurichois . .	2,761	*4.66*	334	*3.33*	Soleurois . .	1,441	*2.52*	36	*1.80*
Zurichois . .	1,445	*4.00*	237	*2.74*	Genevois . .	2,065	*3.48*	348	*3.47*	Tessinois . .	1,306	*2.32*	62	***3.10***
Tessinois . .	962	*2.64*	243	***2.82***	Lucernois . .	1,302	*2.20*	195	*1.95*	Lucernois . .	962	*1.70*	26	*1.30*
Lucernois . .	672	*1.84*	176	***2.04***	Tessinois . .	1,292	*2.18*	268	***2.67***	Bâlois . . .	801	*1.43*	23	*1.15*
Soleurois . .	576	*1.60*	110	*1.27*	Bâlois . . .	1,136	*2.00*	165	*1.65*	Genevois . .	685	*1.21*	22	*1.10*
Thurgoviens .	545	*1.50*	87	*1.00*	Thurgoviens .	1,084	*1.80*	106	*1.06*	Thurgoviens .	640	*1.13*	14	*0.70*
Bâlois . . .	542	*1.50*	76	*0.88*	Soleurois . .	949	*1.60*	114	*1.14*	St-Gallois . .	458	*0.81*	13	*0.65*
St-Gallois . .	491	*1.35*	91	*1.06*	St-Gallois . .	642	*1.08*	72	*0.72*	Schaffousois .	433	*0.77*	10	*0.50*
Grisons . .	394	*1.08*	67	*0.77*	Schaffousois .	611	*1.03*	81	*0.81*	Grisons . .	219	*0.40*	4	*0.20*
Schaffousois .	379	*1.04*	68	*0.80*	Grisons . .	418	*0.70*	62	*0.61*	Glaronais . .	157	*0.27*	7	*0.35*
Schwytzois .	124	*0.34*	16	*0.18*	Schwytzois .	260	*0.44*	33	*0.33*	Valaisans . .	136	*0.24*	13	***0.65***
Appenzellois .	118	*0.33*	22	*0.25*	Appenzellois .	238	*0.40*	23	*0.22*	Appenzellois .	135	*0.24*	3	*0.15*
Glaronais . .	73	*0.21*	12	*0.14*	Glaronais . .	209	*0.35*	34	*0.34*	Schwytzois .	78	*0.14*	2	*0.10*
Unterwaldiens	60	*0.16*	13	*0.16*	Unterwaldiens	120	*0.20*	21	*0.21*	Unterwaldiens	53	*0.10*	2	*0.10*
Zougois . .	56	*0.15*	11	*0.12*	Zougois . .	119	*0.20*	20	*0.20*	Zougois . .	38	*0.07*	—	—
Uranais . .	18	*0.05*	5	*0.06*	Uranais . .	63	*0.10*	8	*0.08*	Uranais . .	29	*0.06*	1	*0.05*
Total	36,415	*100*	8,629	*100*	Total	59,215	*100*	10,018	*100*	Total	56,290	*100*	1,999	*100*

N. B. Le chiffre proportionnel dans les hôpitaux est généralement plus faible que celui de la population correspondante; lorsqu'il est au contraire *plus élevé* nous l'avons indiqué en chiffres gras.

Tableau n° 15. **Sur 100 ressortissants de chaque pays ou canton combien ont été hospitalisés en une année?**

(Recensement de 1900)
(Moyenne de 1902—1906, à Genève et Vaud, en l'année 1905 à Neuchâtel).

	Genève		Vaud		Neuchâtel	
1	Valaisans	10.33	Valaisans	8.25	Valaisans	9.55
2	Fribourgeois	7.55	*Italiens*	6.90	*Italiens*	7.04
3	*Italiens*	7.14	Fribourgeois	6.22	Fribourgeois	6.32
4	Uranais	5.55	*Français*	6.15	Tessinois	4.74
5	Lucernois	5.24	*Etrangers réunis*	5.48	*Etrangers réunis*	4.71
6	Tessinois	5.05	Tessinois	4.13	Glaronais	4.40
7	Bernois	4.97	Non-Vaudois	4.09	Argoviens	4.34
8	*Etrangers réunis*	4.77	Unterwaldiens	3.50	*Français*	4.00
9	Non-Genevois	4.76	Population entière du canton de résidence ordinaire *moyenne cantonale*	3.45	Non-Neuchâtelois	3.77
10	Confédérés réunis	4.74	Confédérés réunis	3.38	Unterwaldiens	3.76
11	Argoviens	4.44	Genevois	3.36	Confédérés réunis	3.55
12	Unterwaldiens	4.33	Zougois	3.36	Population entière du canton de résidence ordinaire *moyenne cantonale*	3.52
13	Population entière du canton de réeidence ordinaire *moyenne cantonale*	4.30	Glaronais	3.26	Bernois	3.48
14	*Français*	4.26	**Vaudois**	3.15	Uranais	3.45
15	Schwyzois	4.20	Lucernois	3.00	**Neuchâtelois**	3.21
16	Vaudois	4.01	Grisons	2.97	Genevois	3.21
17	Zougois	4.00	Bâlois	2.90	*Allemands*	3.10
18	Neuchâtelois	3.88	*Etangers divers*	2.79	Vaudois	3.07
19	Soleurois	3.82	Schaffousois	2.65	Zurichois	2.97
20	*Allemands*	3.80	Neuchâtelois	2.64	Bâlois	2.87
21	Appenzellois	3.73	Schwyzois	2.54	St-Gallois	2.84
22	St-Gallois	3.71	Uranais	2.54	*Etrangers divers*	2.70
23	*Etrangers divers*	3.66	Argoviens	2.52	Lucernois	2.68
24	Schaffousois	3.60	Bernois	2.44	Schwyzois	2.56
25	Grisons	3.40	Zurichois	2.42	Soleurois	2.50
26	**Genevois**	3.30	Soleurois	2.40	Schaffousois	2.31
27	Glaronais	3.29	*Allemands*	2.40	Appenzellois	2.22
28	Zurichois	3.27	St-Gallois	2.24	Thurgoviens	2.20
29	Thurgoviens	3.20	Thurgoviens	1.96	Grisons	1.82
30	Bâlois	2.80	Appenzellois	1.93	Zougois	0.00

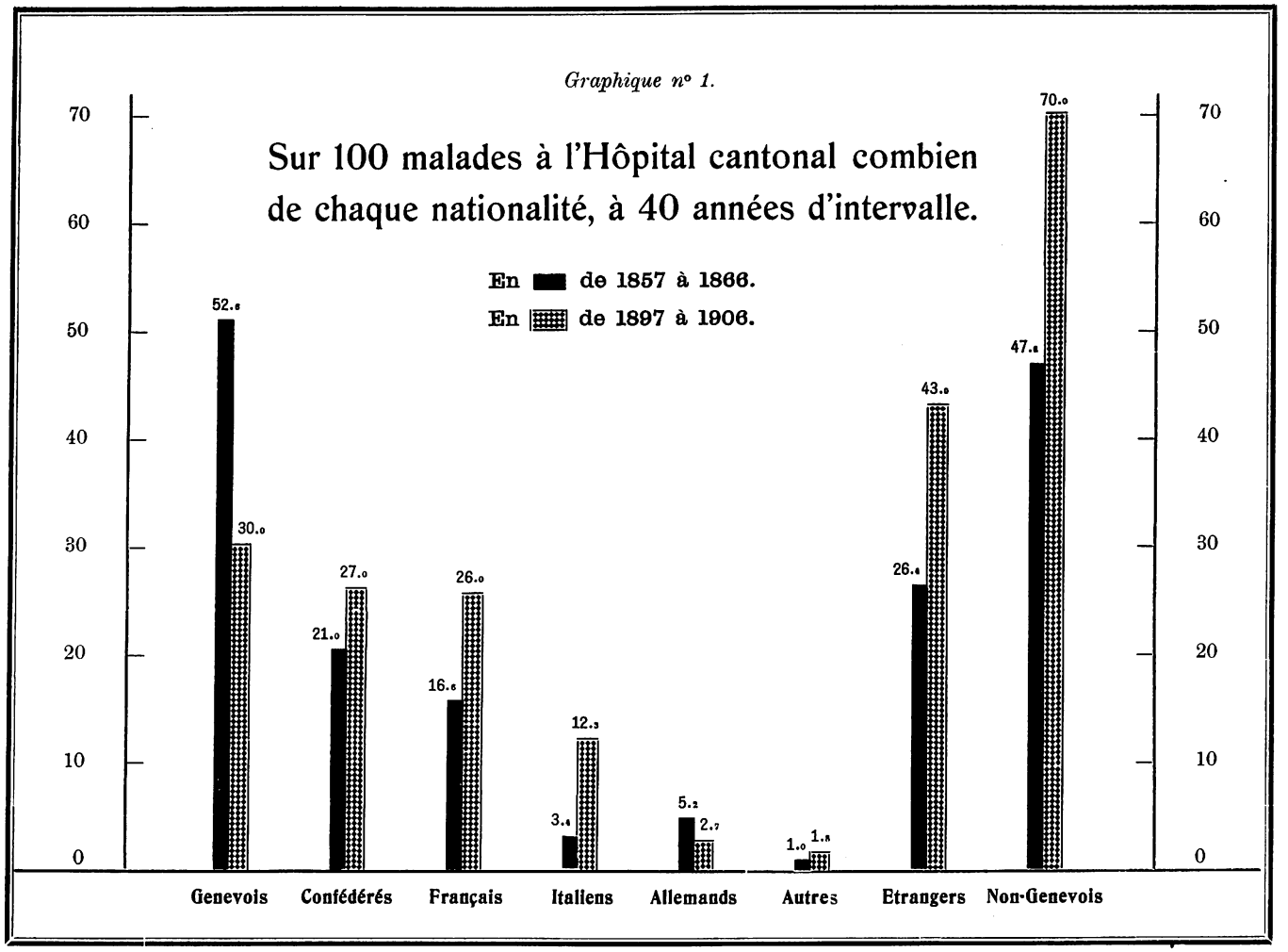
Graphique n° 1.
Sur 100 malades à l'Hôpital cantonal combien de chaque nationalité, à 40 années d'intervalle.
En de 1857 à 1866.
En de 1897 à 1906.
70
60
50
40
30
20
10
0
52.6
30.0
21.0
27.0
16.6
26.0
3.4
12.3
5.2
2.7
1.0
1.8
26.4
43.0
47.4
70.0
Genevois
Confédérés
Français
Italiens
Allemands
Autres
Etrangers
Non-Genevois

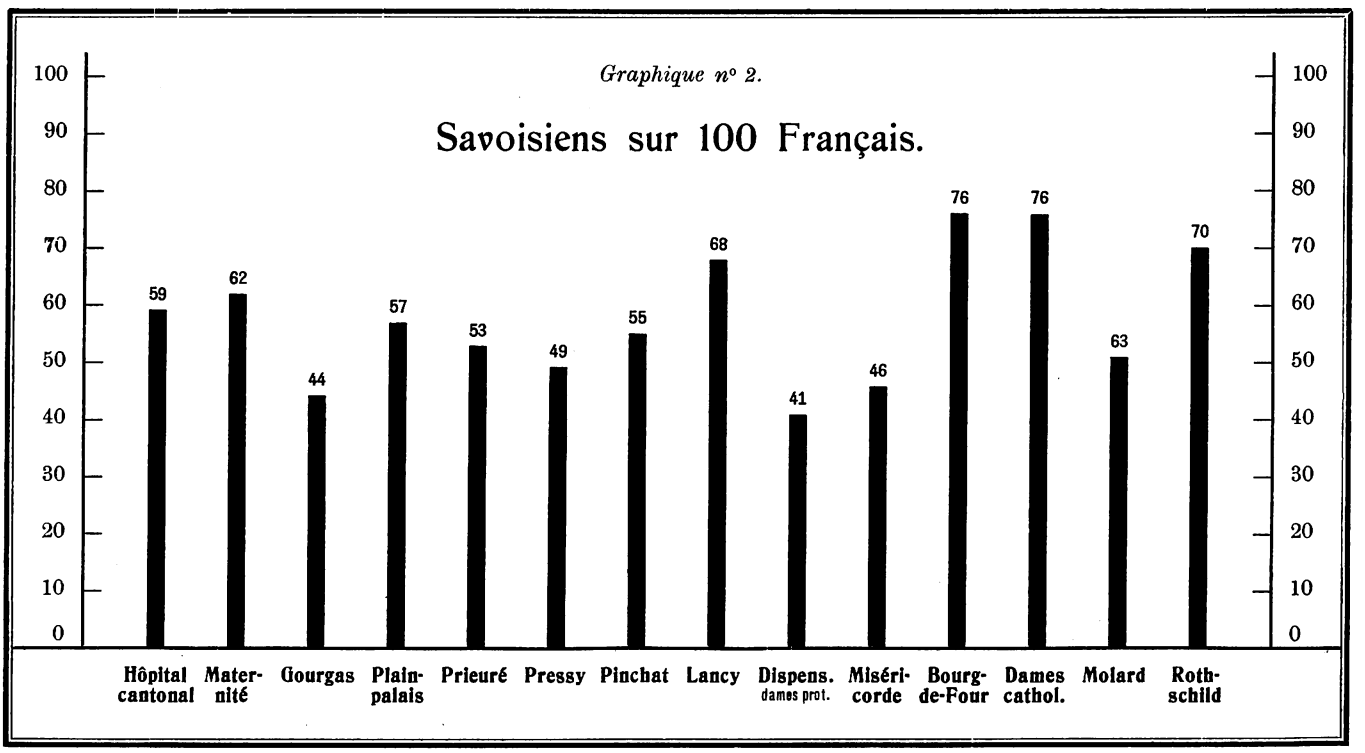
Graphique n° 2.
Savoisiens sur 100 Français.
100
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
59
62
44
57
53
49
55
68
41
46
76
76
63
70
Hôpital cantonal
Mater-nité
Gourgas
Plain-palais
Prieuré
Pressy
Pinchat
Lancy
Dispens. dames prot.
Miséri-corde
Bourg-de-Four
Dames cathol.
Molard
Roth-schild

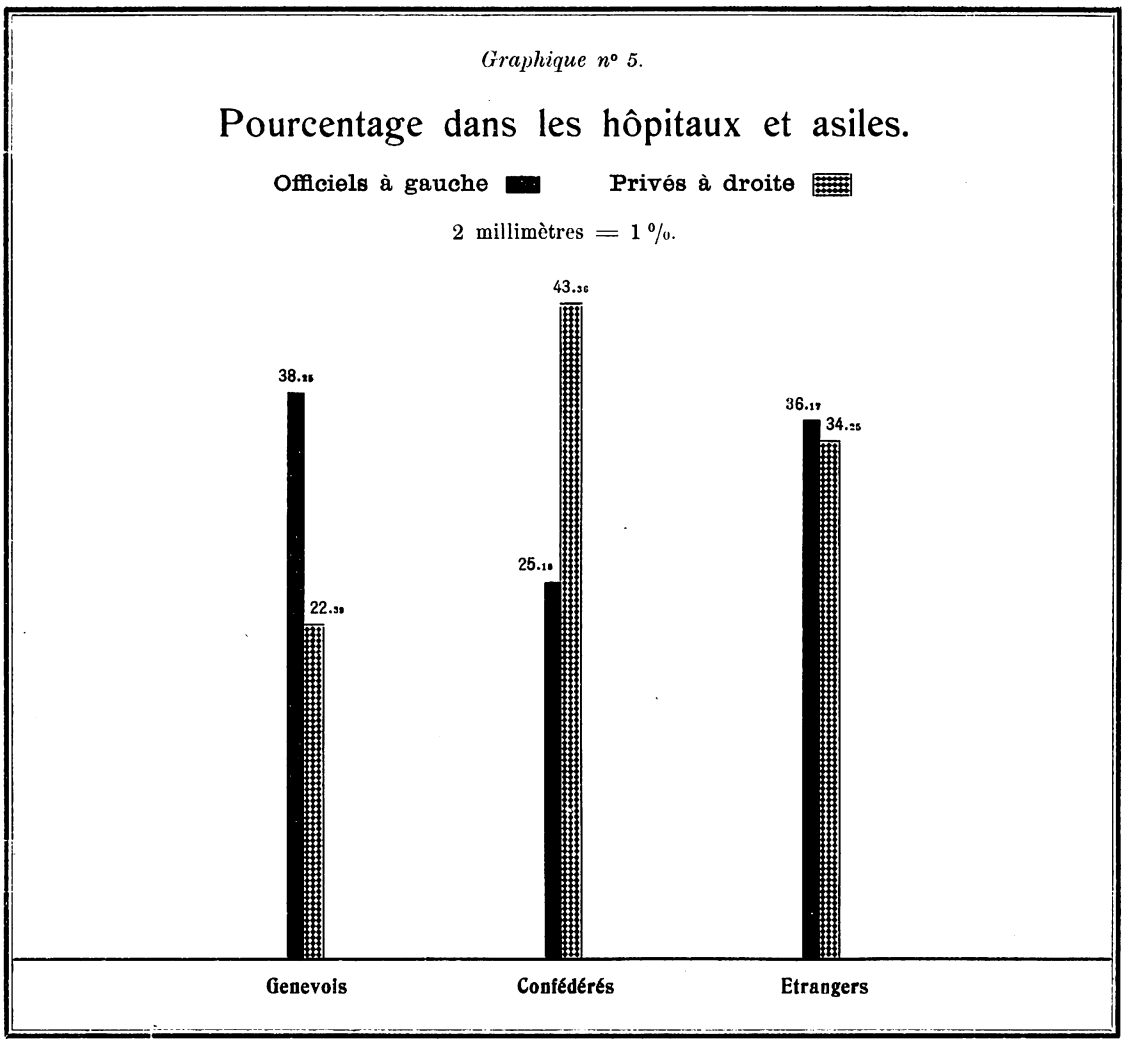

Statistisch-Volkswirtschaftliche Gesellschaft zu Basel.

Referate und Diskussionsthemata im Winter 1907/1908.

7. Oktober 1907. Dr. Traugott Geering: *Über die Landmann'schen Vorschläge betreffend die Ergänzung der Valutapolitik der schweiz. Nationalbank durch die Pflege des Devisen-Portefeuilles.*

28. Oktober. A. Schæffer-Jucker: *Über die Unternehmerverbände in der Schweiz.*

2. Dezember. Professor Dr. Albrecht Burckhardt-Friedrich: *Statistisches aus einem Basler Familienregister*, und Professor Dr. St. Bauer: *Die schweizerische Lohnstatistik, insbesondere in der Maschinen-Industrie.*

16. Dezember. Emil Ziegler: *Egypten unter englischer Verwaltung.*

13. Januar 1908. Professor Dr. Heinrich Boos: *Die Umwandlung des Handwerksbetriebs in einen rationell technischen und der Einfluss der Technik auf die moderne Volkswirtschaft.*

24. Februar. Dr. Alfred Geigy: *Gedanken eines schweizerischen Staatsmannes (Numa Droz, 1844-1899).*

23. März. Dr. F. Mangold: *Die Spannung in den Arbeitskräften der Industrien und Gewerbe Basels.*

18. Mai. Alt Direktor W. Speiser: *Eine banktechnische Frage von allgemeiner Bedeutung.*

Anzahl der Mitglieder: 156.